

LA CLEF  
DU CABINET  
DES PRINCES  
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur  
les Matieres du tems.

AOUST 1743.



A LUXEMBOURG,  
Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur  
de Sa Majesté la Reine de Hongrie &  
de Boheme, & Marchand Libraire.

---

M. D C C. XLIII.

*Avec Privilege de feu Sa Majesté Imperiale  
& Catholique, & Approbation du  
Commissaire Examineur.*

## AVIS AU PUBLIC

**O**N a grand soin de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on ne néglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il est possible: Pour cela on continue d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. On les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets ( francs de port ) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le fond depuis son origine, & qui le vend complet & par mois séparés, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand & un fort bel assortiment de Livres de tous Pais. Le même débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques, & Litteraires; entr' autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Pere Nicéron, Barnabite, à present 42. vol.: Journal litteraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24. volumes en 42. parties, & continué; Bibliotheque Italique, ou Histoire Litteraire de l'Italie, 18. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, par Mr. de Beaumarchais, à present en 12. Tomes 27. part. in 8°. nouv. édit. revûë par Mr. de Camusat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ledit Chevalier le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliotheque Italique, & des Mémoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliotheque raisonnée, qui contient à present 28. Tomes en 2. parties chacun; & de la Bibliotheque Germanique à present 45. vol.

81

# LA CLEF DU CABINET

DES

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique  
sur les matieres du tems.

Août 1743.

## ARTICLE PREMIER.

*Contenant quelques nouvelles de Littérature.*

**L**A Critique des trois premiers Tomes de l'Histoire de la Province de Luxembourg, que l'Auteur de la *Correspondance des Savans* a entrepris de faire, vient de lui attirer une nouvelle Lettre, qui paroît sous le titre de *Lettre d'un Chanoine de Treves à un Ami*. Comme nous avons donné le mois passé, sur le même sujet de critique, la Lettre d'un Conseiller de Bruxelles à un Gentilhomme du Duché de Luxembourg, nous rapporterons aussi celle que nous annonçons.

**V**ous savez, Monsieur, que suivant la Tradition, nôtre Eglise a été fondée par les Saints Euchaire, Valere & Materne, *Disciples immédiats du Prince des Apôtres*. Ainsi nous le persuadent les Martyrologes de St. Jérôme, de Raban, d'Ufuard, de Bede, d'Adon, de Norgere & de Rome. Ainsi le rapportent Harigere Abbé

*Lettre  
d'un Cha-  
noine de  
Treves à  
un Ami.*

de Lobbes, Anselme de Liège, Gilles d'Orval ; Marianus Scotus, Albert de Stad, Christophle Brower, Jean Naclere, Otton de Frisingen, Guillaume Eifengrein, Pierre Mersæus, André du Saussay, Autbertus Miræus, Jean Chappeauville, André Ghini & Pierre de Natalibus. Ainsi en parlent Claude Robetti, Demochares, & généralement tous les Auteurs anciens ; & d'entre les modernes, tous ceux qui ont pris la peine d'approfondir la question.

Après cette nuée de témoins si respectables, le P. Bertholet Jésuite, qui vient de faire imprimer l'*Histoire Ecclesiastique & Civile du Duché de Luxembourg & Comté de Chiny*, & à qui nous sommes infiniment redevables de ce qu'il a bien voulu y insérer une partie de la nôtre, a avancé dans une Dissertation, mise à la fin de son premier Tome, que *la Religion Chrétienne avoit été établie à Treves au tems des Apôtres*. Les preuves qu'il en donne sont aussi claires que solides, & lorsque j'en eus fait l'examen, je ne pûs m'empêcher de lui applaudir.

Cependant l'Auteur de la *Correspondance des Savans* a entrepris de le critiquer là-dessus, & comme je fais de bonne part que le P. Bertholet ne daignera pas lui répondre, j'ai crû devoir suppléer à sa place, persuadé qu'on ne sauroit trop affermir une si grande vérité, & convaincu que ceux qui aiment comme moi la gloire de l'antiquité de nôtre Eglise, m'en sauront bon gré.

L'Historien de Luxembourg se propose trois points dans sa Dissertation, & par-là il fixe la vraie époque de l'établissement de la Religion Chrétienne en nos contrées. 1°. Il réfute Baillet, qui a osé dire que l'*Histoire des Saints Eu-*  
*chaire,*

chaire, Valere & Materne est remplie d'avantures fabuleuses. 2°. Il démontre qu'il y a eu deux Saints Materne, dont l'un vivoit au premier siècle, & l'autre au quatrième. 3°. Il prouve la succession non interrompuë des Evêques de Treves, depuis le tems des Apôtres jusqu'à nos jours.

Qu'est-ce que le Correspondant trouve à redire au premier point ? Que les Auteurs, sur les témoignages desquels on s'appuye, sont ou trop crédules, ou trop simples, ou trop récents pour assurer la réalité de la Mission des Saints Euchaire, Valere & Materne. *Qu'il est probable qu'Harigere, qui vivoit en 980. a forgé son Histoire des Evêques de Tongres. Que plus Anselme, presque contemporain à Harigere, étoit moderne, moins ses relations avoient de poids. Que Gilles d'Orval étoit décrié par rapport à la simplicité de son siècle. Enfin que sur la foi de Légendes obscures on brodoit la vie des Saints. Voilà tout, & ce qui doit paroître surprenant, il semble qu'il lui suffit d'avoir sentencié pour être crû sur sa parole.*

Faites attention, Monsieur, à ce texte du P. Bertholet, pag. 304. de son premier Tome : « Personne ne s'éleve plus vivement que moi »  
« contre les fausses traditions, mais personne »  
« peut-être ne soutient avec plus d'ardeur cel- »  
« les que je regarde comme véritables. Voici »  
« le principe sur lequel je me fonde. Vouloir »  
« sans de bonnes raisons détruire les traditions »  
« anciennes & uniformes de quelques Eglises, »  
« sur le tems de leurs fondations, c'est vouloir »  
« réduire l'Histoire à un Pirthonisme dange- »  
« reux. Comme les anciens ne manquoient ni »  
« de diligence à s'instruire, ni d'application à »

» recueillir les faits mémorables de leurs Pro-  
 » vines, leurs écrits doivent nous inspirer une  
 » certaine vénération, qui nous empêche de  
 » les condamner légèrement. J'avoie qu'il y  
 » a des traditions populaires, dont on se doit  
 » défier; elles supposent une vérité qu'il n'est  
 » pas permis de contester, mais on l'a voulu  
 » embellir cette vérité, & on l'a revêtuë de  
 » circonstances fausses, qui l'ont altérée ou  
 » défigurée.

» J'applique ce principe, continuë le même  
 » Pere, & je dis qu'il paroît certain que les  
 » Saints Euchaïre, Valere & Materne ont fon-  
 » dé l'Eglise de Treves au tems des Apôtres;  
 » mais pour ce qui regarde les miracles & les  
 » autres faits, dont Harigere & Gilles d'Orval  
 » ont orné leur Apostolat, on peut avec raison  
 » employer la plus sévère critique, afin de les  
 » discuter, & c'est ce que j'ai fait. »

Quelles autres précautions un Ecrivain cir-  
 conspect pouvoit-il prendre, & un texte sem-  
 blable ne fait-il pas évanouïr tous les préten-  
 dus défauts de crédulité, ou de simplicité? Le  
 Correspondant néanmoins paroît le négliger,  
 ou semble l'ignorer comme quantité d'autres,  
 qui sont de la même force. Il garde aussi un  
 profond silence sur la solide réfutation de ce  
 qu'avoit hazardé Baillet, & bien loin d'y trou-  
 ver à redire, il déclare que *rien n'est plus vrai*  
*que la réponse du P. Bertholet*. Si cela est, il con-  
 vient donc que *les Saints Euchaïre, Valere &*  
*Materne ont été les Disciples immédiats de Saint*  
*Pierre*; car voilà ce dont il s'agit à la page 307.  
 Et comme il y est prouvé que ces trois Saints  
 ont annoncé les premiers la Religion à Treves,  
 il y est donc prouvé qu'ils en ont été les pre-  
 miers

miers Apôtres, & par conséquent que ç'a été sous le Pontificat de S. Pierre que les Treviriens ont reçu le précieux don de la foi : Ainsi l'évidence des raisonnemens que l'on y déduit, force l'adversaire à souscrire au sentiment qu'il combat sans s'en appercevoir, & comme malgré lui.

Le deuxième point regarde la distinction des deux Saints Materne ; distinction si essentielle que lorsqu'elle est une fois constatée, il s'ensuit que le premier Materne *instruit immédiatement par le Prince des Apôtres, & envoyé par lui-même en mission*, a non seulement évangélisé la Ville de Treves, mais qu'il a encore fondé les Eglises de Cologne & de Tongres. Que réplique à cette seconde preuve le Critique ? pas un mot ; sans doute que son silence est la marque du même aveu qu'il a fait avec assez de modestie, au sujet de la contestation sur l'Evêché de Maëstrecht, savoir, que la décision de ces questions antiques n'est pas de son ressort, *non nostrum inter vos tantas componere lites.*

Mais il attaquera, peut être, avec plus de succès la succession des Evêques de Treves. Nullement ; il s'arrête d'abord à un passage de Methodius, Auteur du iv. siècle, requérant qu'on lui indique la source d'où il est puisé. Il s'efforce ensuite d'affoiblir l'autorité de Goldschere, & veut se prévaloir de celle du P. Longueval. Mais il est aisé de le satisfaire sur le premier, & de le convaincre de faux sur les deux autres.

Le passage de Methodius soulève la question sans réplique, tant il est décisif : *Post Maternum, dit-il, qui quadraginta annis Treviri predicationis regimen tenuit, Auspiciis sedit ; deinde insignes per legitimas successiones, & sanctitate & gratia pol-*  
lentes

*lentes extiterunt , sanctissimus quisque nomine & meritis. In his celsus &c.* Aussi nôtre Critique ne trouvant pas de quoi y mordre , demande quel est ce Methodius ?

On lui répondra que Marianus Scotus , qui fleurissoit en 1058. en fait grand cas , & qu'il le cite dans sa chronique , sous l'année 14. de Neron , à la 1<sup>re</sup>. de Vespasien , & à la 3<sup>me</sup>. de Domitien , où il est parlé des Saints Euchaïre , Valere & Materne. Que le même Methodius , dans les manuscrits de l'Abbaïe de S. Maximin , est appellé Martyr & Evêque de Patras , & que le P. Brower , au liv. 2. p. 168. d'où le passage est tiré , se sert avec avantage de son autorité pour la suite chronologique des Evêques de Treves.

A cette réponse j'en joins une autre sur les Ecrits de Goldschere. On doute , dit le P. Bertholet , de l'année à laquelle cet Auteur vivoit ; mais le Correspondant ne balance pas à déterminer l'onzième siècle , quoique Bollandus assure qu'on l'ignore , *qua atate vixerit non reperimus*. Le même Bollandus insinuë que ses Ouvrages sont antérieurs de quelques siècles à ceux d'Harigere , puisqu'il en a copié mot pour mot des articles , concernant les Evêques de Tongres , *antiquissimum esse ex eo patet , quod Harigerus . . . multa ferè hinc ad verbum describat in gestis Episcoporum Tungrensium*.

L'Auteur de la Correspondance , au lieu d'approuver cette réponse , dit qu'on peut juger de l'ouvrage de Goldschere par le cas qu'en fait Don Martene , qui regarde son commencement comme tout-à fait fabuleux , aut omninò fabulosa , ou pour le moins comme très-incertain , aut valdè incerta , & que pour cela il n'a pas trouvé à pro-

pos de le publier. Remarquez , je vous prie , qu'il y a dans cette proposition autant d'erreurs que de paroles.

1°. Le passage de Martene ne se lit pas au Tome 4. pag. 241. ainsi qu'on le cite , ni à la page 141. qui devoit être son endroit propre. 2°. On établit comme un fait certain que Goldschere est l'Auteur des Gestes de nos Archevêques ; cependant Martene & Don Calmet les attribuent , avec raison , à Thierri Religieux de S. Mathias. 3°. Il est faux que Martene en traite le commencement de *fabuleux* & d'*incertain* ; & pour vous en convaincre , faites-moi la grace de recourir à la source , & de lire l'avertissement qui se trouve à la tête des Gestes. 4°. Si Martene n'a pas publié la vie de nos trois Saints Evêques , composée par Goldschere , peut-être n'en avoit-il point la copie ; & supposé qu'il l'ait eue , que peut-on conclure de cette omission ? 5°. Les Agiographes d'Anvers & Don Calmet l'ont fait imprimer ; mais au lieu de la décréditer , ils l'estiment comme une pièce précieuse , & les premiers l'ont illustrée de savantes Notes.

Il me reste une remarque qui ne doit pas plaire à la Correspondance des Savans , & que voici. Le P. Bertholet qui , selon sa coutume , tâche d'épuiser la matiere d'une Dissertation , combat dans celle-ci les Ecrivains François qui sont d'une opinion contraire à la sienne , mais plus particulièrement le P. Longueval dans son Histoire de l'Eglise Gallicane. *Les actes*, dit ce docte Jesuite , qui veulent justifier l'époque de la Mission de plusieurs Evêques , *sont ornés de tant de circonstances merveilleuses , qu'on n'y reconnoit pas les caractères de la vérité toujours simple.*

ils paroissent même évidemment copiés en plusieurs choses, les uns après les autres. Par exemple, saint Martial ressuscite Saint Austriclinien son Compagnon, avec le bâton que lui donne Saint Pierre; Saint Euchaire avec le même bâton ressuscite aussi son Compagnon Materne; Saint Clement de Metz opere le même miracle, par la vertu du même bâton, sur Saint Domitien son Compagnon; & Saint Tron de Perigucux rend aussi la vie, avec le même bâton, à St. George son Compagnon. Peut-on après cela faire quelque fond sur de pareilles pièces?

Voilà l'objection que le P. Bertholet se propose à la page 312. & laquelle non seulement il réfute, mais qu'il réduit en poudre. Que fait l'Auteur de la Correspondance? il se contente de la rapporter, sans parler directement ni indirectement de la réfutation qu'on en fait. Ne pourroit-on pas s'écrier ici à un manque de bonne foi?

Mais mon intention n'étant pas d'user d'aucun terme injurieux, je le prie de ne point trouver mauvais que je le fasse souvenir de ces courtes paroles de Mr. de la Bruyere dans les Caracteres de Theophraste: « Le devoir du » Nouvelliste est de dire, il y a un tel Livre » qui court, & qui est imprimé chez Cramoisy » en tel caractère, ou bien chez J. Ign. Roderique à » Cologne, au grand Magazin des Gazettes; il est » bien relié & en beau papier, il se vend tant; il » doit savoir jusqu'à l'enseigne du Libraire qui le » débite, sa folie est d'en vouloir faire la critique. J'ai l'honneur d'être &c. *Treves* le 7. Juillet 1743.

Voici la fin de la relation dont nous avons donné une partie dans nos deux Journaux précédens, sur l'exhumation des Corps des Ducs & Duchesses de Lorraine, & leur translation. *Cs*

... Ce Discours fini, on entra dans l'Eglise en chantant le De profundis; pendant ce tems on plaça sur des Estrades en devant du Catafalque, qui étoit illuminé, ainsi que tous les Autels, les Cercueils & les Urnes. Après les prieres, les encensemens & cérémonies accoutumés, on les descendit dans le Carreau des Ducs qui est sous la Rotonde des Cordeliers, où ils furent rangés dans l'ordre chronologique & successif des Princes de la Maison.

Ceci étant fait, en ferma l'entrée du Carreau dont une clef a été remise au Pere Gardien, & la seconde a été envoyée à la Cour de Commercy; de tout quoi on a dressé un procès verbal authentique.

Le lendemain cinq Février, l'on annonça par des Billets invitatoires les Vigiles qui furent chantées le même jour à quatre heures du soir, & le surlendemain six, les services qui ont été célébrés avec toute la pompe convenable à la grandeur de la cérémonie, par Messire Henri Dorger de Vence, & où se sont trouvés plusieurs Seigneurs & Gentilshommes du premier rang, ainsi que plusieurs membres des Cours supérieures & Communautés Séculières & Religieuses.

Pour ne pas interrompre la suite de cette relation on n'a pas crû devoir rapporter, en parlant du Catafalque, les Inscriptions qui en ornoient le contour, & celles des deux grands Candelabres qui l'accompagnoient, non plus que l'inscription invitatoire qu'on lisoit sur le portail de l'Eglise. Les voici.

L'invitatoire qui étoit placé au-dessus du frontispice de l'Eglise, & renfermé dans un grand Cartouche en forme de volasse, étoit conçu en ces termes.

#### D. O. M.

Ducibus Lotharingæ & Ducibus,

Quo-

Fin de la  
Transla-  
tion des  
Corps des  
Ducs &  
Duchesses  
de Lorrain-  
ne.

Quorum cineres è Primœris huc translati sunt  
sepulchris ,

Isabella ab Austriâ , Frederico III. desponsatæ :  
Joanni I°.

Carolo I°. Margaritæ à Baviariâ ejus conjugii :  
Mariæ Borboniensi , Joanni II. nuptæ :  
Nicolao Andegavensi :

Henrico , Margaritæ à Gonzagâ illius uxori :  
Carolo Burgundiorum Duci , Augustissimæ Au-  
striacæ Domûs ex parte satori :

Votis ferventissimis

Fœlicitatem æternam adprecamini.

*En face du Catafalque on lisoit sur un Cartouche  
en volasse , & sur lequel dans l'ordre des ornemens  
étoient peints les Ecus des armes des Princes &  
Princesses ,*

### Proavis Heroibus

Hic sepultis ,

Franciscus III. Lot. & Bar. Dux , Etruriæ Dux  
Magnus , Jeruf. Rex ,

Dum jungit permanuros Lotharingiæ Duces ,  
Ducissasque Parentes ,

Qui in sancti G orgii Ecclesiâ usquedum quie-  
verant ,

Piis etiam eorum manibus

Hodiè parentat.

*En devant du Mausolée, sous les statûes qui  
représentent la Religion & la Justice, on lisoit ces  
mots.*

*Sous la Religion qui étoit placée du côté de  
l'Évangile.*

Patrum fidem

Religionis defensores

Illibatam servaverunt ,

Cultum

des Princes &c. Août 1743.



Cultum Dei  
Exemplis, thesauris  
Auxère  
Principes pii,  
Duces Christianissimi.

*Pour Emblème.*

*Un Berceau d'or semé des attributs de la Religion, & d'alérions, avec ces mots,*

Chara Deo soboles.

*Sous la figure de la Libéralité, qui étoit posée à la tête du Tombeau du côté de l'Evangile :*

Tito non impares

Benefici, munificentissimi

Principes :

Sine remuneratione

Amissem diem

Rati sunt,

Neminem inanem

dimitrentes

Patres Patriæ.

*Pour Emblème.*

*Le Nil, fleuve si fameux, figuré par des eaux qui sortent d'une urne chargée de caractères, ou hiéroglyphes Egyptiens avec ces mots :*

Hinc fata læta boumque labores.

*Sous la justice qui étoit du côté de l'Épître :*

Legibus sancitis

Sacra Themidis oracula

Reddidere,

Tutati sunt;

Unicuique suum

Servavete

Principes,

Iustitiæ æmulatores.

*Pour*

## La Clef du Cabinet

## Pour Emblème

Une main faisant sur une table l'opération d'une  
division arithmétique, avec cette légende,

Cuique suum.

Sous celle de la valeur, qui occupoit le pied d'estat  
vis-à-vis du côté de l'Épître,

In rebus

Pace, belloque gestis

Prudentiâ,

Fortitudine

Principes inclyti;

Hinc

Tot præcones

Quot populos, quor hostes

Habuere,

Duces magnanimi.

## Pour Emblème

Une troupe d'aigles & d'aiglons répandus dans  
les airs, portant des couronnes sur leurs têtes, &  
ayant des proyes dans leurs serres, pour légende,

Fortes creantur fortibus.

Dans les soubassemens latéraux on lisoit ces  
courts éloges, tirés de l'Écriture sainte, savoir, à  
gauche en entrant :

Corpora ipsorum

In pace

Sepulta sunt;

Nomen eorum

Vivit in generationem

Et generationem.

Eccles. c. 44.

Sed illi

Viri misericordiæ sunt,

Quorum pietatis

Non

*Des Princes &c. Août 1743.*

93

Non defuerunt ,  
Invenientes gratiam  
In oculis omnis carnis.

*Eccles. c. 44.*

*Pour Emblème intermédiaire*

*Le Zodiaque & le Soleil arrivé au signe du Belier , vûs au-dessus d'une campagne riche & abondante , avec cette Inscription.*

Pleni ex omnibus anni.

*Sur le soubassement à droite étoient écrits les passages suivans.*

Dominantes  
In potestatibus suis ,  
Imperantes  
In præsentî populo ,  
Congregationem  
In lege Domini  
Judicaverunt.

*Eccles. c. 44. & 46.*

Præliabantur  
Prælia Israël  
Cum lætitiâ ,  
Et  
Directa est salus  
In manu eorum.

*1. Mac. c. 3.*

*Pour Emblème*

*Un Autel chargé de tous les attributs de la Souveraineté , avec ces mots :*

Cujusque saluti.

*L'Inscription suivante étoit placée sur la face en devant du pied d'estal d'un des Candelabres.*

Omnes justî Principes  
In generationibus  
Gentis suæ

Gloriam

*La Clef du Cabinet*  
 Gloriam adepti sunt,  
 Et in diebus suis  
 Habentur in laudibus.

*Eccles. c. 44.*

*Pour Emblème*

*La gloire des conquêtes désignée par la Toison d'or, suspendue à un arbre avec ces mots :*

Virtutis præmia certæ.

*Sur la face aussi en devant du second Candela-  
 bres, on lisoit cet autre passage de l'Écriture :*

Qui de illis nati sunt,  
 Reliquerunt nomen  
 Narrandi laudes eorum:  
 Hereditas sancta  
 Nepotes eorum,  
 Et in testamentis  
 Stetit semen eorum.

*Eccles. c. 44.*

*Pour Emblème*

*Le Soleil environné d'étoiles brillantes, avec  
 cette légende.*

Mutant à lumine lumen.

*Cette pompe funebre s'est faite avec beaucoup  
 d'ordre, & elle a eu une approbation universelle.*

I I.  
 Livres non-  
 veaux.

---

*La Religion, Poème.* C'est un in 8°. de 160. pages, imprimé à Paris, & un Ouvrage digne de tout éloge; aussi vient-il du fils du grand Racine.

*Dissertation sur la cause physique de la couleur des Negres, de la qualité de leurs cheveux, & de la dégénération de l'un & de l'autre, par Mr. Barrere, Docteur en médecine de l'Université de Perpignan, in 4°. de 12. pages, à Paris.*

*Lettres sur l'origine des Fleuves, sur la maniere  
 de*

*des Princes &c. Août 1743.*

98

*De dessaler l'eau de la mer, & de la conserver  
fraiche & saine dans les voyages de long cours.*  
Ces Lettres au nombre de cinq, & écrites en  
Italien, sont du P. Chieggi, Jesuite de Milan,  
qui les a fait imprimer dans cette Ville.

Nous pourrions continuer le mois prochain  
d'une maniere plus ample une liste de Livres  
nouveaux, que nous tenons depuis quelque  
mois.

---

### E N I G M E.

**I**L n'est nul homme sur la terre,  
En tems de paix, en tems de guerre,  
Soit roturier, soit fils de Roi  
Qui ne naisse dessous ma Loi,  
F'inspire une aimable innocence;  
Mais rarement de la prudence.  
La simplicité, la candeur  
Font mon partage & mon bonheur.  
Je suis sans goût pour la science,  
Je suis sans soin pour l'opulence.  
Je devois régner plus long-tems;  
Mais de mes doux amusemens,  
Souvent un esprit trop habil  
Me prive, & m'envoye en exil.  
Reprens-je ma possession?  
Ce n'est plus que compassion.

Le mot de la dernière Enigme est la *Souris*.

## ARTICLE II.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable  
en ITALIE & en SAVOYE depuis le mois dernier.

**N**aples. L'opinion commune est à présent que l'on ne dira plus fort long-tems ce qu'on a dit jusqu'ici de la Cour de Naples, comme si la neutralité quant aux affaires d'Italie devoit demeurer son parti: Elle pourra donc en embrasser un autre si ces affaires sont mises bientôt dans un état plus décidé, & s'il en résulte de l'avantage pour l'Infant Don Philippe, dont l'établissement est le sujet des armemens. On le pense, d'autant plus que la France ne balance plus sur un secours à donner à l'Infant, lequel consistera en plusieurs Bataillons; mais on ne fait ni en cette Cour, ni en d'autres jusqu'à-présent, si ce secours sera donné pour aider l'Infant Royal à forcer le passage des *Alpes*, & à surmonter les obstacles que le Roi de Sardaigne y mettroit, ou pour les passer de concert avec les Piémontois; car on veut penser ici que les Cours de *Madrid* & de *Turin* reviendront à l'intelligence. Quoiqu'il en soit, c'est depuis ces nouvelles apportées à Naples, & depuis que l'Armée Espagnole en Lombardie commence à grossir, qu'on s'apperçoit de quelque changement dans les premières résolutions de la Cour, car elle fait faire des magasins de vivres & de fourages à *Orbitello*; des munitions de guerre y sont aussi envoyées, & l'on y voit arriver les équipages de l'Armée Espagnole; ceux du Duc de Modene, qui la commande présentement en chef, y arrivent également.

Mais

Mais jusqu'à ce qu'il se présente quelque chose de plus clair, tous les Officiers des Troupes du Roi ont eu ordre de se rendre sans délai à leurs Corps. Au surplus il ne se présente rien de cette Cour qui puisse occasionner d'autres conjectures, à moins qu'on n'en veuille faire rouler sur un Traité de Commerce conclu avec la Couronne de Suède, & qui a été publié avec toutes les formalités requises, le 5. Juin.

Depuis peu une maladie épidémique, ou plutôt pestilentielle régne & fait du ravage à *Messine*, où elle emporte le monde en peu de jours. On trouve sur les morts des bubons, ce qui en fait très-mal augurer; & quoique nombre de Médecins ayent voulu faire entendre que cette maladie n'étoit point contagieuse, la Cour a pris néanmoins ses précautions, faisant croiser les Galeres & Galliottes du Roi sur les côtes de Calabre. Le Viceroy de Sicile a de son côté, envoyé ordre de *Palerme* où il réside, qu'on tint les portes de *Messine* fermées, & qu'on n'y laissât plus entrer ni en sortir qui que ce fût.

*Lombardie*. Les Armées en ce Pays n'ont jusqu'ici rien entrepris de considérable l'une sur l'autre. Celle d'Autriche commandée par le Comte de Traun, étoit encore sur la fin de Juin assez tranquille dans ses quartiers, savoir, une partie à *San Giovanni in Persichetto*, *Cento*, *Crevalcore*, & *S. Agatha*, où nous avons dit le mois passé qu'elle étoit arrivée, sans que l'autre partie de cette Armée qui est au delà du *Panaro*, ni le corps de Piémontois fissent beaucoup de dispositions pour passer cette rivière. Il n'y a qu'un corps de 400. tant Hussars que Miquelets déserlés des Espagnols, à qui le

Comte de Traun eut ordonné de passer dans le Duché de Massa-Carrara, dépendant de la Maison de Modene, afin d'y demeurer en quartiers, jusqu'à ce que ce Duché eut payé une contribution de cent mille écus qu'il en exige. Les Piémontois d'un autre côté ont arrêté & fait prisonniers 200. jeunes hommes qui se rendoient du Modenois & du Parmesan au camp des Espagnols.

L'Armée de ces derniers n'a pas non plus bougé de ses quartiers aux environs de *Rimini*, quoique ses mouvemens annonçassent qu'elle n'y resteroit plus gueres. Le Duc de Modene & le Comte de Gages, qui se tiennent dans *Rimini* même, attendent sans doute que l'Infant Don Philippe ait tenté de pénétrer en Italie avec son Armée & un Corps de François qu'il espère, pour se porter à quelque entreprife. Cependant l'Armée Espagnole s'est recrutée avec bien du succès, la Cavalerie en est complète, & douze mille fusils appartenans au Duc de Modene, & qui étoient à *Pesaro*, viennent d'être transportés à *Fano*.

Mais si elle entreprend de se retirer peut-être en *Toscane*, elle y sera suivie par celle d'Autriche; le Comte de Traun en a fait avertir le Général de Breitewitz, qui commande dans ce Grand Duché, & qui quelque-tems auparavant avoit reçu ordre de renvoyer chez eux les corps de Miliciens destinés à observer l'Armée Espagnole.

En parlant du Grand Duché de *Toscane*, nous dirons qu'à la nouvelle des maladies contagieuses qui se sont manifestées depuis peu en Sicile, on y interdit toute communication avec les Royaumes de *Naples* & de *Sicile*, & avec  
l'Isle

Fille de *Malthe* : Et que la même chose s'observe dans tout l'Etat de *Venise*.

*Genes*. La Duchesse de Modene & la Princesse sa fille sont en cette Ville depuis la fin du mois de May. Pour prévenir que les Galeres destinées à conduire cette Princesse en *Provence*, ne fussent exposées à quelque inconvénient de la part de l'Escadre Angloise, Madame la Duchesse avoit pris le parti de faire demander un passeport à l'Amiral Matthews commandant l'Escadre Angloise qui vogue sans cesse sur la Méditerranée, & la réponse de cet Amiral a été assez polie pour qu'on en fasse mention ; elle porte « qu'une Princesse de sa naissance & » de son rang n'avoit pas besoin de passeport : » Que les Galeres sur lesquelles elle s'embarqueroit ne souffriroient dans leur passage ni » retard, ni interruption de la part de l'Escadre Angloise ; & que si S. A. S. avoit voulu » préférer de se servir d'un des Vaisseaux de » l'Escadre Angloise pour faire le trajet, il s'en » seroit trouvé infiniment honoré. » Le voyage de la Duchesse de Modene à *Paris*, est différé jusqu'au retour d'un Courier qu'elle y a dépêché, & en attendant réponse à quelques Lettres qu'elle a écrites à la Cour de France.

Dix huit Bâtimens tant Catalans que Majorquins, chargés d'artillerie & de munitions de guerre, pour le service des Troupes Espagnoles dans la Lombardie, sont arrivés au Port de *Genes*, au commencement du mois de Juin. Ces Bâtimens qui étoient escortés par un Pinque armé en guerre, ont trouvé le moyen de passer, sans être apperçus de trois Vaisseaux de guerre Anglois qui croisoient encore dans ces parages, Mais l'Amiral Matthews informé de

leur arrivée, a détaché quelques autres Vaisseaux de son Escadre avec des Bâtimens plats pour les venir bloquer, & en même tems il a fait déclarer au Sénat que s'il permettoit aux Espagnols de débarquer leur Artillerie, il regarderoit cet événement comme une infraction de la neutralité. Il est indubitable que le Sénat aura fait attention à ce qui lui a été déclaré mais pour l'Artillerie seulement : Car au regard des munitions, consistant pour bonne partie en poudres, il les a fait débarquer de crainte d'accident.

Tout ce qui vient de *Corse* ne fait pas plaisir à la République : On en apprend que les rébellés persistent dans la résolution de ne point se soumettre à la nouvelle taxe qu'on veut leur imposer, & à demander le libre port des armes ; que ces rébellés ne se soucient plus de se faire garantir par aucune Puissance étrangère, l'exécution de ce que la République leur accordera, parce qu'ils comptent assez sur leurs propres forces, pour n'avoir pas besoin qu'aucun Souverain les protège. De tout ce qui se passe dans cette Ile, on croit plus que jamais que la République s'en defera. Aussi Mr. Giustiniani, qui en est nommé nouveau Commissaire, n'est-il pas encore parti pour s'y rendre ; le Petit Conseil autorisé pour un an à régler les affaires de de *Corse*, continuë néanmoins ses séances sur cette commission.

*Rome.* A cause du mal contagieux qui régne à *Messine*, le Baillif Buffi, Commandant des Galeres du Pape, les a envoyées en course, & deux Bâtimens Maltois s'y sont joints afin d'empêcher conjointement les Vaisseaux qui viendront de la *Sicile*, d'approcher des côtes. Car quoi-

qu'on

qu'on dise de la maldie qui fait prendre ces précautions qu'elle n'est qu'épidémique, les nouvelles qu'on en fait sont qu'en quinze jours de tems, il en est mort plus de 6000. personnes.

On ne fait pas plus à présent quand se fera une promotion de Cardinaux, qu'on le savoit il y a plusieurs mois; mais on fait que Mr. Joseph Puzzo-Bonelli, Vicaire de la Cathédrale de *Milan*, a été déclaré Archevêque de cette Ville. Le Pape en lui accordant cette éminente dignité, a ôté tout sujet de plaintes aux Cours qui recommandoient d'autres Prélats, & a donné aux Milanois un Archevêque qu'ils honnoient & estiment généralement pour son profond savoir, & sa piété solide.

*Venise.* Comme on reçoit ici par la voye du Baile résident à *Constantinople*, & du Levant, plusieurs nouvelles sur les affaires de Turquie, & que depuis plusieurs mois il ne s'en trouve aucunes dans nos Journaux, quoiqu'elles soient remarquables, on pourroit nous en faire reproche. Pour l'éviter, voici ce qui a été apporté d'intéressant, & ce qui s'est confirmé sur ces affaires, qui touche sur-tout l'article du fameux Thamas-Kouly-Kan, Sophy, ou plutôt usurpateur de l'Empire des Perses. Ce Conquérant qui n'a rien effectué contre la Russie, dont il s'étoit approché, s'en étant éloigné avec l'Armée qu'il y avoit amenée, est enfin entré, après plusieurs tours & détours, & une marche également longue & pénible, dans la *Turcomanie*, mais avec un tiers de son Armée seulement, qui avoit battu plusieurs Détachemens de Troupes Ottomanes, dont l'entreprise avoit été de s'opposer à son passage: Il s'est emparé ensuite de la Ville de *Kars*, & a mis toute la Province sous contribu-

tion.

tion. Cet avis fut apporté au commencement du mois de Mai à Constantinople par un Courier ; & depuis la réception de ce Courier il y en est arrivé d'autres , que le Bacha de *Turcomanie* a dépêchés au Grand Seigneur , pour lui demander un secours en troupes & en argent. Le Divan s'est assemblé plusieurs fois , mais considéré le besoin qu'a la Porte & de troupes & d'argent , pour mettre les Provinces voisines à l'abri des surprises d'un ennemi si entreprenant , & dont on ne croyoit pas devoir se défier jusques-là , sur-tout après plusieurs offres faites par ses Ministres à Constantinople qu'il avoit dessein de vivre en bonne intelligence avec la Porte ; considéré , dis-je , ce besoin , la Porte n'a envoyé au Bacha de *Turcomanie* qu'une partie de l'argent qu'il demandoit , elle lui a fait savoir en même-tems , qu'il eût à ramasser dans les dépendances de son Gouvernement le plus de troupes qu'il lui seroit possible , pour faire tête aux ennemis , jusqu'à ce qu'on fût en état de leur opposer un corps plus considérable.

Avec ces nouvelles venues à *Venise* par la voye de *Constantinople* , on a celle qu'elles ont porté la Cour Ottomane de songer aux moyens d'augmenter ses finances , qui n'étoient pas d'ailleurs en fort bon état : On a donc imposé d'abord une taxe sur le Clergé Grec , proportionnée au nombre des Eglises de cette Religion , qui sont dans *Constantinople* & dans le voisinage ; & l'Evêque de *Sophie* , un des principaux Chefs de ce Clergé , venant de mourir , le Ministère a saisi , sous divers prétextes , sa succession. On a trouvé , entre- autres , parmi les effets de cet Evêque 200. bourses en argent comptant. \* On

*Une bourse fait cinq cens écus.*

à après encore, qu'il y a eu une espece de soulèvement dans *Constantinople* dont on n'étoit pas encore bien revenu, & qui causoit beaucoup d'inquiétude à la Porte. Voici ce qu'on en fait, & ce qui en est arrivé. Des mécontents, en grand nombre, ont répandu dans le public & jusques dans le Seraïl, des billets par lesquels on invitoit le peuple à déposer le Grand Seigneur & ses Ministres. Le Grand Vizir, pour prévenir que cet esprit de mutinerie ne se communiquât aux Troupes, a fait arrêter pendant la nuit une cinquantaine de séditieux, qui ont été étranglés, & dont on a trouvé le lendemain matin les corps dispersés dans les rues. Ce premier Ministre avoit fait aussi arrêter plusieurs jours auparavant quelques personnes soupçonnées d'avoir également voulu porter les esprits à la révolte, & ils avoient eu un sort à peu près pareil.

Quoique la Porte n'ait fait jusqu'ici entrevoir aucune inclination de profiter des circonstances où s'est trouvée la Reine de Hongrie, depuis la mort du feu Empereur Charles VI. donnant en cela des preuves qu'elle fait du moins observer les Traités, & n'entend point à se départir des engagements dans lesquels elle est entrée, la conjoncture présente où elle se trouve au-dedans & au-dehors seroit néanmoins bien capable de lui en ôter toute envie, si tant étoit qu'elle l'eût conçûe, comme des bruits sourds en ont couru.

S A V O Y E.

ON travaille en différens endroits de ce Duché à préparer 14. à 15. mille tentes, pour le service de l'Armée de l'Infant Don Philippe,

lippe, qui fait enfin des dispositions pour une marche. Depuis un dénombrement que ce Prince en a fait faire, l'Infanterie monte, suivant ce dénombrement, à 21602. hommes, y compris les Recrues faites dans le Pays; la Cavalerie est de 1480. hommes, & il y a 2616. Dragons. Ce qu'on appelle les Troupes de la Maison de Son Alt. R. compose un corps de 888. hommes : Et le tout fait 26586. combattans, auxquels on va ajouter 10000. hommes de renfort qui viennent d'Espagne & dont la tête est déjà arrivée. L'Infant compte aussi sur un Corps de Troupes de France qu'il a pris devoir lui arriver, ensuite d'une résolution prise depuis peu à *Versailles*. Ainsi on s'attend que les Espagnols, tous assemblés aux environs de *Montmélian* & dans le voisinage d'*Aigubelle*, feront bientôt quelques mouvemens vers les *Alpes*, s'ils espèrent d'en pouvoir franchir le passage, contre ce qu'en pensent les mieux sentés, à qui ce passage paroît toujours impossible, si le Roi de Sardaigne continuë à demeurer attaché au parti qu'il a pris en faveur de la Reine de Hongrie, & des Alliés de cette Souveraine comme il y a apparence.

Quant aux Troupes Piémontoises, elles ne font pas le moindre mouvement dans les trois Camps que le Roi leur a fait prendre il y a deux mois. Mais le tems de découvrir le mystère, s'il y en a, ne paroît plus si éloigné. Il faut donc l'attendre.

## ARTICLE III.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, & en ESPAGNE, depuis le mois dernier.*

**F***Rance.* En même tems que cette Couronne est entrée dans la guerre qui devient générale, elle a constamment fait entendre à l'Europe que ce qu'elle entreprenoit tendoit à prévenir un tel incendie. Si ses démarches ont été contraires ou conformes à ce but, c'est à l'Europe à en juger, & nullement à un Journaliste d'en raisonner. D'exposer les faits, de rapporter les événemens qui se présentent, de donner des détails, de montrer les choses au plus clair, sans détour & sans que le Lecteur puisse le soupçonner de prendre plutôt un parti que l'autre; voilà les règles qu'il doit se prescrire, chacun le fait, sa folie seroit donc de s'en écarter. Entrons en matière.

Le Ministère a fait entendre que tous les mouvemens qu'il s'est donnés depuis quelque-tems, au lieu d'éloigner les Couus, qui lui sembloient avoir médité l'abaissement de la France, de se précipiter dans une guerre générale, n'ayant fait que les animer davantage à exécuter leurs desseins, on ne pouvoit que prendre les plus fortes résolutions de s'y opposer; qu'en conséquence on feroit voir au monde entier que les ressources qu'a eues la France sous le règne du feu Roi Louis XIV. n'étoient point taries, & qu'on sauroit les faire valoir.

Sur cette déclaration du Ministère, on n'a point tardé d'apprendre que le retour de Mr. de Busly

I.  
*Etat des  
affaires  
générales.*

Bussy de Londres à Paris, étoit un rapel formel ; que le Maréchal de Noailles avoit reçu ordre d'attaquer les Troupes de la Grande Bretagne, qui se sont assemblées sur le *Meyn*, que l'Infant Don Philippe recevroit bientôt un Corps de Troupes du Roi de celles qui sont actuellement en *Provence* & en *Languedoc*, & que l'Escadre de Sa Maj. à *Toulon* agiroit sans plus de délai, conjointement avec celle d'Espagne, contre celle d'Angleterre, qui est aux ordres de l'Amiral Matthews. La résolution de rétablir les fortifications de *Dunkerque*, fut le pied où elles étoient au tems du Traité d'*Utrecht*, fut aussi prise, & on l'exécute, six mille hommes y sont employés. Il a d'ailleurs été décidé qu'on tirera 60000. Miliciens dans toute la livrée du Royaume, que *Paris* en fournira 2000. les autres Villes à proportion, & la Court a envoyé ordre aux Intendans d'en faire le dénombrement chacun dans son Département. De plus on travaille au Bureau de la guerre à mettre tous les arrangemens pris depuis peu en état, & sur-tout ceux pour renforcer les Armées du Roi de 80000. hommes de nouvelles levées, y compris les recrues qu'on destine pour rendre complers les Régimens de l'Armée du Maréchal de Broglio, qui s'est mise en marche de la Baviere, qu'elle a entièrement évacuée, & d'où elle est revenuë en *Alsace*, à l'aide des Troupes que l'on avoit détachées de celle du Maréchal de Noailles pour faciliter sa retraite. Le Roi a donné ordre de faire aussi une augmentation de huit mille Chevaux dans la Cavalerie & les Dragons, en ajoutant un Escadron à chaque Régiment.

On s'attendoit bien à la Court au retour du

Maréchal de Broglio sur les frontières , car depuis plusieurs semaines il y avoit écrit que ne se croyant pas en état de conserver la Baviere , quand même on lui enverroit un renfort beaucoup plus considérable que celui qui lui arrivoit , commandé par Mr. de Segur , il lui paroïssoit qu'au moins on devoit penser à conserver une Armée exposée à tous les dangers , même à celui d'être entièrement abîmée ; ce qui ne pouvoit se faire qu'en recevant l'ordre d'aller joindre celle du Maréchal de Noailles. Cependant le Maréchal de Broglio manda tout ceci dans un tems où le Prince Charles de Lorraine n'étoit pas encore si près de lui , & n'étoit pas même maître du *Danube* & de l'*Isere* ; d'où l'on ne s'accorda point d'abord sur la résolution de lui envoyer l'ordre qu'il a reçu depuis , d'abandonner , comme il a fait , toute la *Baviere* au pouvoir des Autrichiens. On comptoit avec vraisemblance qu'un succès secouderoit les premières tentatives du Maréchal de Noailles sur le *Meyn* , qu'on feroit prendre ensuite un autre biais aux affaires de Baviere. Mais cet événement n'étant point arrivé ; un plus sinistre s'étant même présenté à *Dettingen* , comme on le remarquera en son lieu , on n'a eu qu'à s'applaudir de l'évacuation de la Baviere sur le pied qu'elle s'est faite.

Mais dans de pareilles circonstances pour le Souverain de cet Electorat , on avoit à s'attendre que privé de son Pays , il n'auroit plus que le parti à prendre de faire une paix particulière. Une Lettre de ce Prince au Roi vint même sur ces entrefaites ; elle portoit en effet que la situation où il se trouvoit , l'engageoit à une suspension d'armes , & que si Sa Majesté le jugeoit à propos ,

propos , il accepteroit la paix qui lui étoit offerte. C'étoit-là une espèce de consultation , & l'on n'a pû que la trouver sensée , d'autant plus que les Troupes Françoises s'étant retirées de la Baviere , l'Empereur restoit sans le moindre soutien ; aussi le Roi a-t-il répondu , qu'il trouveroit bon que ce Prince fit ce que sa gloire , l'intérêt de sa Dignité & de sa Maison , & la nécessité de ses affaires exigeoient de lui , sans égard aux intérêts de la France , qui pourvoiroit à ce qui la regarde elle seule.

C'est donc ainsi que l'Empereur s'est dégagé de son alliance d'avec la France , & que cette Couronne se trouve seule plongée dans la guerre qu'elle doit avoir entreprise pour ce Prince ; mais du moins qu'elle a soutenuë jusqu'ici à si grands frais , & qui devenant générale & de durée , ne pourra manquer de lui en occasionner d'autres à proportion.

On aura bientôt , comme on le prétend , une Armée sur la *Meuse*. La résolution de la République des Provinces-Unies de faire marcher vingt mille hommes pour la Reine de Hongrie ; n'en est pas , sans doute , la moindre cause. C'est au Maréchal de Belleisle que le Roi en destine le commandement. Il est revenu au mois de Juin de sa Terre de *Bizi* à Versailles par ordre de Sa Maj. & ayant eu diverses conférences avec les Ministres , il a fait préparer toutes choses pour se mettre en campagne. Le Commandeur de Solares , Ambassadeur du Roi de Sardaigne a rendu dans ce tems-là plusieurs visites au Cardinal Tencin , & l'on publie depuis , mais à ce qu'il semble sans fondement , que Sa Maj. Sardaignoise pourroit bien se détacher enfin du parti qu'elle a pris en faveur de la Cour de Vienne.

Vienne. On compte qu'il y aura plusieurs Régimens Suisses à la nouvelle Armée dont nous parlons : Quoiqu'il en soit, Mr. de Courteil, Ambassadeur du Roi en Suisse, est chargé d'y lever douze mille hommes dans les Cantons Catholiques. Outre cette Armée de la *Meuse*, il doit s'en former une autre, ou du moins un bon Corps de Troupes en *Provence*, des Régimens qui étoient en Lorraine & dans la Franche Comté, lesquels ont reçu ordre de s'y rendre, de même que la Gendarmerie qui devoit aller sur le *Rhin*. Le Maréchal de Maillebois doit avoir le commandement de ce Corps, dont on pourra détacher une partie pour renforcer l'Armée Espagnole de l'Infant Don Philippe, en même-tems qu'il fera un Corps d'observation, à cause que la Flotte Angloise qui croise dans la Méditerranée a à bord quelques mille hommes de débarquement.

Le Roi a fait mettre au commencement de Juin sur la place six à sept mille actions de plus que du courant ordinaire, ce qui produit des sommes très-considérables; & on va vendre la Forêt de *Fontainebleau*, dont les arbres dépérissent journellement. Ce dernier article va également produire plusieurs millions; on en offre déjà douze en vingt coupes, c'est-à-dire une coupe par année. Dans la conjoncture présente il est bon de mettre tout à profit.

Le 23. Juin le Roi nomma aux Bénéfices vacans, ayant donné l'Abbaye de *Nogent-sous-Coucy*, Ordre de St. Benoit, Diocèse de Laon, à l'Abbé de Montazet, Aumônier de Sa Maj.; celle de *St. Quentin* en l'*Iste*, même Ordre Diocèse de Noyon, à l'Abbé de Boulainvilliers, Grand-Chantre de l'Eglise Cathédrale de Verdun, celle de *Tiron*, même Ordre, Diocèse de Chartres,

I Y.  
Bénéfices.

tres, à l'Abbé Malherbe, Vicaire Général de l'Archevêché de *Roüen*; celle de *Grestain*, même Ordre, Diocèse de *Lizieux*, à l'Abbé de *Renty*; celle de *St. Sauveur-le-Vicomte*, même Ordre, Diocèse de *Coutances*, à l'Abbé du *Queünoy*, Vicaire Général de l'Evêché de *Coutances*, celle de *Thorigny* Ordre de *Citeaux*, Diocèse de *Bayeux*, à l'Abbé de *Suzy*; celle de *Lannoy*; même Ordre, Diocèse de *Beauvais*, à l'Abbé de la *Ruë de Lannoy*, Vicaire Général de l'Evêché de *Laon*; celle de *Belval*, Ordre de *Prémontré Reformé*, Diocèse de *Rheims*, à l'Abbé d'*Hillerin*, Vifiteur-Général des *Carmelites de France*; celle de *Mafgarnier*, Ordre de *St. Benoit*, Diocèse de *Toulouse*, à l'Abbé de *Castellane*, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de *Riez*, le Prieuré de *Fontaine Gehard*, Diocèse du *Mans*, à l'Abbé de *Mayzieres*; & la Prévôté de l'Eglise Collégiale de *St. Amé de Douïay*, à l'Abbé de *Taisne*.

Le même jour S. M. déclara qu'elle avoit donné fa nomination à l'Archevêque de *Bourges* pour la dignité de *Cardinal*, afin d'être compris dans la première promotion de *Cardinaux* qui se fera pour les *Couronnes*, & le lendemain cet Archevêque fut nommé *Ambassadeur ordinaire du Roi* auprès du *St. Siège*.

La nouvelle d'une *Bataille* qui s'est donnée le 27. *Juin* entre une partie de l'Armée du *Roi*, & celle des *Alliés* sur le *Meyn*, fut apportée le 2. *Juillet* à *Verfailles*, & depuis on en a vû plusieurs relations, & une liste des morts, que nous donnerons ci après avec le détail de cette journée qui a été defavantageufe aux armes du *Roy*, & a dérangé encore les vûës du *Miniftère*, en ce qu'on s'en étoit promis tout le contraire de ce qui est arrivé. Mais on a appris que

### III.

*Nouvelle de la Bataille de Dettingen.*

que le Duc de Chartres avoit donné de grandes marques de courage dans cette action, qu'il s'étoit porté par-tout, & avoit fait charger jusqu'à quatre fois les Troupes Alliées, ce qui a porté le Roi à envoyer complimenter le Duc d'Orléans pere de ce Prince. On a appris aussi par un Courier arrivé au Duc de Rochecouart que le Duc de Rochecouart son fils, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, a été tué au commencement de la Bataille à la tête de son Régiment. Ce Courier avoit été dépêché à la Duchesse de Mortemart pour prévenir la Famille, & peu après la Duchesse de Rochecouart, & le Duc son beau-pere se rendirent à Versailles pour supplier le Roi d'accorder au fils du défunt Duc, qui n'a pas encore quatre ans, la Charge vacante de premier Gentilhomme de la Chambre. Sa Majesté leur accorda cette demande avec toutes les marques de bonté possibles : Elle fit même un petit discours à la Duchesse sur la perte qu'elle venoit de faire, & la bravoure du défunt Duc son Epoux. Le Duc de Rochecouart, pere, fait les fonctions de l'importante Charge de premier Gentilhomme, & les fera jusqu'à ce que son petit-fils soit en âge de l'exercer.

Les premiers soins du Roi après la nouvelle de l'action dont on vient de faire mention, ont été de faire partir Mr. Petit fameux Chirurgien, pour l'Armée du *Meyn*, afin d'aider de ses conseils les Chirurgiens Majors de l'Armée à conduire les pancemens des blessés dont il y a grand nombre.

Les Députés de la Régence de *Tunis* sont partis dès le 15. Juin pour retourner chez eux, chargés de magnifiques présens, dont il y en a un pour le Bey leur Maître,

La Gendarmerie ne se rendra pas en *Provence*; comme nous l'avons dit ci-dessus; il vient d'être réglé qu'elle prendra la route du *Rhin*, qui étoit sa première destination.

Tel est pour ce mois-ci l'Article de France; & avant de passer aux autres, qui ne présentent également que des matières purement guerrières, nous donnerons à nos Lecteurs le *Pseaume Miserere* par stances, qui vient de nous être envoyé. Cette diversité ne devra point déplaire, puisque c'est un petit ouvrage qui paroît tomber à propos dans des tems où la colère de Dieu est prête d'éclater de tous côtés par le fleau de la guerre, & qu'on ne peut pas mieux desarmer cette colère que par des sentimens de pénitence semblables à ceux dont ce lugubre Cantique est rempli.

IV.  
Pseaume  
Miserere  
par stances.

**A**ccablé sous le poids d'un horrible forfait,  
de mes larmes baigné, je gémiss, je t'implore;  
Sois sensible aux accents du plus triste regret,  
Seigneur; en ta pitié j'ose espérer encore.



Pendant que l'Univers de tes faveurs comblé,  
Célèbre hautement leur source intarissable,  
Pourquoi de ta fureur, monument signalé,  
Déplorerois-je en vain un crime ineffaçable?



Otes-moi pour le mal jusqu'au moindre penchant,  
Grand Dieu, de plus en plus fais-moi luire ta grâce;  
Que mon iniquité soit de même qu'un vent,  
Qui passant dans les airs n'y laisse aucune trace.



D'un Dieu que j'ai bravé l'immense Majesté  
A mon lugubre esprit jour & nuit se présente

D'un

D'un attentat si noir toute l'énormité  
Ne cesse de m'offrir une image effrayante.

Où, jadis en forfaits ma trop féconde ardeur  
N'offre à mes yeux tremblans que l'excès du supplice ;  
Bien que de ta bonté je sache la grandeur ,  
Mon Dieu , je crains toujours celle de ta justice.

Ai-je cru t'offenser avec sécurité  
Quand des plus sombres lieux j'invoquai le silence ?  
De l'aspect des humains quel azile écarté  
Pourroit me dérober à ta sainte présence ?

Du premier des mortels déplorable héritier  
Mon pere avec le jour me fit présent du crime ;  
Et pour rendre à l'envi mon malheur plus entier  
Je devins de ma mere une égale victime.

A quoi bon trahissant l'aimable vérité  
Prétendre de mes faits pallier l'injustice ;  
De tes yeux vigilans la perçante clarté  
Saura bien dévoiler mon frivole artifice.

De mon fidèle aveu pleinement satisfait ,  
Ne m'as-tu pas montré ta sagesse adorable ;  
Quel est de ses ressorts le sublime secret ,  
De ses jeux variés quel est l'ordre admirable !

Ton Auguste Pontife au Sanctuaire entré ,  
Tient d'un sang immolé de l'hissope fumante ,  
Qui suivant de sa main le mouvement sacré ,  
Trace sur les murs teints la liqueur jaillissante.

Tel d'un Temple vivant , par toi-même embelli ,  
De mon cœur préparé , sois le Prêtre invisible ;

Que du riche dépôt de ta grace annobli,  
Il conserve à jamais son baume incorruptible.

Sortez larmes qu'enfante une vive douleur,  
Agis, d'un saint amour, efficace puissance,  
Et soudain de la neige effaçant la blancheur,  
J'aurai l'habit brillant de l'heureuse innocence.

Inaltérable bien que donne la vertu,  
O paix ! dans mon esprit, ramène l'allégresse ;  
Et mon corps desséché, par la crainte abbattu,  
Rallumant sa vigueur, reprendra sa jeunesse.

Ne lances pas sur moi ton regard foudroyant,  
Dieu, qui de mes forfaits connus l'affreux déluge,  
Que je rentre plutôt dans les bras du néant,  
Si de toi je n'ai fait qu'un formidable Juge.

Fais que de tes Elus, mon zèle imitateur,  
Livre à l'iniquité de sanglantes batailles ;  
Fais que d'un esprit d'oït éternel possesseur  
Je sente un cœur nouveau dans de chastes entrailles.

Du nombre de tes fils m'aurois-tu rejeté,  
Seigneur, & m'étalant ta colere implacable,  
Viendrois-tu me ravir cette pure clarté,  
De ton Esprit divin compagnie inséparable ?

Rappelle dans mon cœur ce tendre mouvement,  
D'une céleste joye époque salutaire,  
Daignes me conserver un sain raisonnement  
Qui de la vérité porte le caractère.

Déjà l'impïété tremble au seul nom des loix,  
Donc je vais révéler le mystère ineffable ;

*Déjà ses partisans que réveille ma voix,  
Preignent du repentir le secours favorable.*



*Du timide innocent adroit persécuteur,  
De son sang enivré retires toi perfide;  
D'un redoutable Dieu que j'ai vu la fureur,  
Mes sons vont publier la justice rapide.*



*Ce Dieu pour le louer seconde mes efforts,  
Mes leures d'un feu sain déjà sont animées;  
Et digne truchement de mes nobles transports,  
Ma voix laisse après soi des traces enflammées.*



*Sous le sang des taureaux coulant de tes Autels,  
Tes vengeances, Seigneur, sont-elles endormies!  
Tes Prêtres respectans mes ordres solennels,  
T'offriront de ma part des légions d'hosties.*



*De ce culte éclatant tu n'es gueres touché,  
Dieu, je vois pour te plaire un plus beau sacrifice,  
L'humble remords d'un cœur immolant son péché,  
Attirera toujours ta présence propice.*



*De mes tendres soupirs constant es digne objet,  
Sion, chère Sion, fors de ta sépulture!  
Murs de Jérusalem, fruits de mon saint projet,  
Vous ferez éclater la plus noble structure.*



*Roi des Rois, c'est alors que signalant ma foi,  
Tes Autels fumeront d'un encens délectable;  
C'est alors qu'embrasé de zèle pour ta loi,  
Je verserai le sang d'une hostie agréable.*

## E S P A G N E.

Cette Couronne est revenue de l'espèce de crainte où elle étoit que la France n'entre-roit point dans ses desseins. Elle a eu enfin la satisfaction d'apprendre que le Roi Très-Chrétien panchoit à donner un Corps de ses Troupes à l'Infant Don Philippe. Le Prince de Campo-Florido, Ambassadeur du Roi à la Cour de France, a envoyé cette grande nouvelle au Roi par un Courier, & ce Ministre ajoute dans ses dépêches, que dans peu il pourra informer Sa Maj. du succès entier de sa négociation à ce sujet. Comme une bonne nouvelle fait penser à une autre, on veut se flatter que les tentatives faites pour gagner le Roi de Sardaigne, pourront aussi bientôt l'ébranler, si déjà on n'y est parvenu. Mais on ne parle pas encore ainsi dans les Cours dont ce Prince a épousé le parti; ce qui fait que ce qu'on en dit, n'est peut-être appuyé sur rien. On veut cependant à *Madrid* que l'Escadre du Roi qui a été jusqu'ici à *Toulon*, & qui s'y tient encore, en sortira incessamment avec celle de France, pour agir sur la Méditerranée d'une manière plus efficace que par les Armateurs de la Couronne, quoi que ceux-ci ne laissent pas d'y continuer leurs prises. Ils en ont fait sur-tout une bien importante dans le mois de Mai; elle consistoit en une Flotte de quinze Bâtimens Anglois, chargés pour le compte des Marchands de Lisbonne, & qui a été prise toute entière sur les côtes de Galice avec un Vaisseau de guerre, de deux qui l'accompagnoient, l'autre qui ramenoit de Londres à Lisbonne l'Ambassadeur du Roi de Portugal, s'étant sauvé à

tems. Les Armateurs qui ont fait cette grande capture n'étoient qu'au nombre de trois, l'un de 40. canons & de 450. hommes d'équipage, le second de 30. canons & de 400. hommes d'équipage, & le troisième d'un moindre rang. Deux Vaisseaux de guerre Anglois, à la nouvelle d'une telle prise, sortirent du Port de *Lisbonne* où il y en a toujours quelques-uns, & se sont mis en devoir de les chercher, mais inutilement; ils n'ont pû les joindre. L'on a appris par l'Intendant de la Marine à *Cadix* & d'ailleurs, que d'autres Armateurs Espagnols ont encore enlevé depuis peu divers Bâtimens Marchands Anglois. A ces nouvelles nous ajoûterons celle que deux Navires sont arrivés de l'*Amérique en Galice*, ayant à bord de grosses sommes pour le compte du Roi & celui du commerce.

Par un Navire arrivé de la côte de Galice à *Cadix* venant des *Carraques*, on a eu aussi avis que cinq Vaisseaux Anglois, qui avoient tenté une descente sur la côte des *Carraques*, pour y débarquer deux mille hommes, loin de réussir dans leur entreprise, avoient eu une telle réception du Gouverneur, que ce qui en fut débarqué, a été taillé en pièces ou fait prisonnier, qu'on a coulé à fonds deux des Vaisseaux, & que les trois autres ayant gagné le large, ont relâché à *Cuirassan*, où ils ne sont cependant arrivés qu'avec beaucoup de difficulté. Cette nouvelle, avec celles qu'on continué de recevoir de l'*Amérique*, & qui sont toujours infiniment défavantageuses aux Anglois, avec une autre de même nature, que le Gouverneur de *Saint Sebastien* vient d'envoyer à la Cour, font beaucoup de plaisir au peuple, qui est toujours fort aigri contre la Nation Angloise. Ce que le Gouverneur

verneur de *St. Sebastien* inande à la Cour est, que 5. Vaisseaux de guerre Anglois se sont présentés le 4. Juin au matin devant ce Port; qu'ils ont fait les mêmes dispositions que s'ils avoient eu dessein de former une attaque, mais que lorsqu'ils se furent avancés à une certaine distance des Forts, on fit sur eux une décharge générale de toute l'Artillerie, qui les obligea à s'éloigner. On compte à la Cour que les Vaisseaux Anglois qui s'approcheront des Ports & des côtes, auront par tout une même réception, du moins les Gouverneurs le publient, en disant qu'ils ont pris de si bonnes mesures pour mettre le tout en état de défense, qu'on n'y doit point craindre d'être surpris par l'Escadre Angloise qui est sur la Méditerranée.

Le Duc de Montemar n'ayant pû obtenir son rapel ni par l'intercession du Marquis de la Ensenada, nouveau Ministre, ni autrement, il a fait demander que ses pensions & apointemens lui fussent payés par le Trésor du Royaume de Murcie, ce qui lui a été accordé. Ces pensions & apointemens montent à 35. mille pistoles par an : Et comme la Cour n'en a rien diminué, & qu'elle conserve aussi au Duc de Montemar tous ses Emplois, puisqu'elle n'en a conféré aucun, ses parens & ses amis commencent à espérer qu'il pourroit bien être rappelé, considéré sur-tout que les affaires d'Italie ne sont pas en meilleur état à présent, que lorsqu'il y commandoit.

#### P O R T U G A L.

LE 7. Juin un Armateur Anglois de 36. pièces de canon amena dans le Port de *Lisbonne* une prise Espagnole, dont on ne détaille point la

la charge. Les Corsaires de *Salé* prirent vers le même-tems à la vûe du même Port une Barque où il y avoit treize Pêcheurs, ce qui fit que le Gouvernement en reçut des plaintes, qui le porteront, peut être, à faire croiser des Bâtimens pour nettoyer la mer de ces Ecumeurs, qui y paroissent de tems en tems fort impunément.

Le Roi est de retour de *Las Caldas* à Lisbonne depuis le 24. Mai, de même que la Reine, le Prince & la Princesse du Bresil, le reste de la Famille Royale, & la partie de la Cour qui l'avoit accompagné aux bains, dont l'usage n'a pas fait à Sa Maj. le bien qu'on en avoit espéré. Son mal continuë par les mêmes accès; il a à ce sujet commencé une nouvelle cure, & ses Médecins en ont fixé le terme à six semaines.

#### ARTICLE IV.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, aux PAYS-BAS, & Pays du NORD, depuis le mois dernier.*

**A**ngleterre. Mr. de Bussy, qui partit le 12. Juin de *Londres* pour retourner en France, n'y reviendra plus. La maniere dont il est parti sans prendre congé des Ministres, étoit bien le signal de la rupture avec la France qui a éclaté depuis par l'action arrivée le 27. du même mois sur le *Meyn*, & dont le Sr. Parker, Messager d'Etat, est venu apporter la nouvelle. Il arriva le 4. Juillet à *Londres* avec des Lettres du Lord Carteret au Duc de Newcastle, par lesquelles il lui donnoit avis de la victoire remportée sur l'Armée de France par celle des Alliés.

**A**

A trois heures après midi cette nouvelle fut annoncée au peuple. On tira le canon du Parc & celui de la Tour, toutes les Cloches sonnerent, les Princesses reçurent le même jour les complimens de la Noblesse, le Prince & la Princessé de Galles furent aussi complimentés, & le soir il y eut des feux de joye & des illuminations par toute la Ville; ce qui dura encore le lendemain, & d'une maniere aussi éclatante qu'elle est ordinaire chez un peuple qui de tout tems les bonnes nouvelles ont porté aux excès de joye, comme les événemens sinistres au découragement & au murmure. Le mauvais succès des armes Britanniques aux Indes, & en dernier lieu celui des tentatives du Chef d'Escadre Knowles, qui a échoüé dans son expédition sur la côte des *Carraques*, joint à la nouvelle de la prise d'une Flotte entière de quinze Bâtimens chargés pour *Lisbonne*, de même que de l'enlèvement des Navires de la Nation qui continuë; ces événemens, & l'interruption du commerce, sont des preuves de ce qu'on avance: car le peuple ne cesse de publier que le Gouvernement ne s'est pas encore assez fortement porté à protéger ce commerce extérieur, d'où dépend le soutien de tout.

Le Gouvernement a envoyé dans l'Isle de *Minorque* des ordres, en conséquence desquels la plus grande partie des Troupes qui s'y trouvent, a reçu ordre de se tenir prête à s'embarquer pour une expédition secrète; l'Escadre de l'Amiral Mathews a ordre en attendant de continuer à croiser sur les Côtes de Provence, & celle qu'on destine au commandement du Chevalier Norris, doit s'assembler incessamment à *Spithead*. Mais tout ce qui étoit destiné à se  
rendre

rendre en *Flandres* tant en Troupes, en chevaux, qu'en Artillerie, en pontons, habits & munitions, est parti, & même arrivé, comme on l'a appris, à l'Armée du *Meyn* commandée par le Roi en personne. On a fait partir depuis pour *Gravesende* dix-huit beaux chevaux qu'on y a embarqués, & qui sont destinés pour la Reine de Hongrie, & le Prince Charles de Lorraine, à qui le Roi en fait présent.

### H O L L A N D E.

LA marche & le campement des vingt-mille hommes de Troupes accordés & destinés pour le service de la Reine de Hongrie, ainsi que nous l'avons rapporté le mois dernier, ont occasionné bien des conférences entre les Ministres des Cours de Vienne & de Londres & ceux de la République. Le Conseil d'Etat a été aussi fort occupé des arrangemens à prendre à cet égard, sur-tout de ce qui concerne l'Artillerie de campagne, qui a été réglée, la nomination des Officiers destinés pour le service de cette Artillerie, & le détail concernant l'Hôpital & les personnes destinées à le servir : Mais ce n'a été que le 6. Juillet que la jonction à faire de ce Corps avec l'Armée alliée qui est sur le *Meyn*, passa à la signature des Députés de toutes les Provinces de l'Union, & que tout fut arrêté à cet égard, excepté le tems de la marche, qui ne l'a été que depuis une réponse à des Lettres envoyées aux Princes & Etats sur le territoire desquels ces Troupes doivent passer : Il a donc été réglé qu'elles se rassembleront entre *Arnheim* & *Doesburg*, & qu'elles marcheront en neuf divisions à l'Armée des Alliés, malgré  
tout

tout ce que les Marquis de Fenelon & de Saint-Gilles, Ministres de France & d'Espagne, ont employé pour détourner l'Etat de cette résolution finale. Quant au Ministre de l'Empereur, il n'a pas cru devoir faire au-delà de ce qu'il a fait sur cet article, n'étant plus revenu à la charge depuis qu'il a appris que son Maître a cédé à la force, & pris le parti de se tenir neutre pendant tout le temps que la guerre durera entre la France & la Reine de Hongrie & les Alliés de cette Princesse.

P A Y S - B A S.

**T**rois Régimens de Troupes Angloises qui étoient encore en Flandres, & celui de Montagnards Ecoffois, sont allé joindre l'Armée Britannique dans l'Empire. Dès le 30. Juin le Courier du Cabinet la Mothe, précédé de six Postillons sonnans du cor, arriva à Bruxelles de l'Armée du Meyn avec la Lettre suivante du Duc d'Ahrenberg au Comte de Kônigsegg.

MONSIEUR,

**J**Ai l'honneur d'envoyer à V. Ex. le Courier la Mothe, pour vous informer que les François ayant passé le Meyn hier matin sur deux Ponts de batteaux qu'ils avoient établis à Seeligenstadt, nous avons remporté sur eux près du Village de Dettingen, une victoire complete, dont l'avantage paroitra encore mieux par les suites. Je ne puis en faire à V. Ex. un plus grand détail, n'étant pas encore instruit de toutes les particularités. Je n'ai pas eu la jatisfaction de demeurer jusqu'à la fin de l'action, à cause d'une blessure que j'ai reçüe. J'ai l'honneur d'être avec un tendre attachement, &c.  
A Hanau le 28. Juin 1743.

On

On a sonné les cloches à cette occasion dans Bruxelles, fait une triple salve de l'Artillerie, & chanté le *Te Deum* en actions de grâces.

N O R D. R U S S I E.

AU mois de Janvier de la présente année, L.  
Article d'Angleterre, nous avons annoncé *Traité entre*  
un Traité conclu entre la *Russie* & la *Grande-Bretagne*, mais les articles n'en ayant pas été *la Russie &*  
rapportés tels qu'ils sont, & ces articles pa- *l'Angleter-*  
roissant seulement depuis peu, il est de nôtre *re.*  
devoir de les donner au juste. Voici donc l'ar-  
rangement qui a été pris par rapport aux secours  
à se fournir réciproquement en cas d'attaque,  
ou lorsque l'une des deux Parties en aura été  
requisse par l'autre. Ils diffèrent, comme on va  
le voir, de ce qui en a été dit.

*De la part de l'Angleterre*, douze Vaisseaux  
de ligne, dont il y en aura deux de 70. canons  
& de 480. hommes d'équipage; six de 60. ca-  
nons & de 400. hommes d'équipage, & qua-  
tre de 50. canons & de 300. hommes d'équi-  
page, faisant ensemble 700. canons & 4560.  
hommes d'équipage.

*De la part de la Russie*, douze mille hommes  
de Troupes, dont il y en aura dix mille d'In-  
fanterie & deux mille de Cavalerie, ou bien  
cinq cens mille roubles par an, au choix de la  
partie qui demande le secours. Cette option est  
égale par rapport aux douze Vaisseaux de guerre  
que l'Angleterre fournira.

La Cour Britannique s'est réservée par le  
Traité, dont la signature a été faite le 22.  
Decembre dernier, de ne point fournir de se-  
cours à la Russie, dans le cas où cette Puissance  
pour-

pourroit être en guerre avec les Turcs, les Tartares, ou quelque Nation de l'Orient. La Cour de Russie a stipulé la même réserve par rapport à l'Amérique, l'Espagne, le Portugal, & l'Italie.

II.  
Paix avec  
la Suede.

Telles sont les conditions du Traité qu'il falloit rapporter. On compte d'en signer bientôt un autre, ou du moins de renouveler celui de la Paix avec Thamas-Kouly-Kan, dont on attend une Ambassade solennelle à *Petersbourg*; & quant à la paix avec la Couronne de Suede, après que les choses eurent beaucoup balancé à cet égard, & que même on étoit à la veille de pousser la guerre avec vigueur de part & d'autre par l'équipement des Flottes qui ont mis en mer avec des Troupes de débarquement en nombre, par l'Assemblée des Troupes tant en Finlande qu'ailleurs, & par toutes sortes de préparatifs, les préliminaires de cette paix ont été heureusement signés à *Abo* le 17. Juin par les Ministres Plénipotentiaires des deux Cours, & cette nouvelle a été annoncée tant à *Petersbourg* qu'à *Stockholm*, dans les lieux accoutumés. La publication s'en fit ensuite au son des trompettes & des timbales.

En vertu des Préliminaires signés, la Couronne de Russie restituë à la Suede la partie de la *Bothnie-Occidentale* qui avoit été conquise pendant la guerre, ainsi que la *Finlande Septentrionale* & *Méridionale* contenant les Districts de *Biornebourg*, de *Raumo*, de *Nystadt*, de *Wirmo*, de *Abo*, de *Biorno*, & les Isles d'*Aland*, outre la Province de *Nyland*, où sont les Districts de *Rasebourg*, de *Helsingfos* & de *Borgo*, jusqu'à la riviere de *Kymen*, ensemble la *Tavastie* & la Province de *Sarvolax*, jusqu'au Lac de *Lapvesi*.

La Couronne de Suede cède à la Russie, *Nisloe* & le District de la Province de *Sarvolax*, dépendant de cette Forteresse, la partie de la *Cavelie-Finoise* qui aboutit au Lac *Lapsvesi*, de même que *Friedericsham*, *Willmanstrand* & *Kymenegard*. Les autres articles sont de moindre conséquence, si ce n'est celui qui regarde la succession au Trône de Suede; Article dans lequel la Russie avoit pris part, ayant proposé le Duc de Holstein-Eutin, non pas, comme on le publie, qu'elle voulût se mêler des affaires domestiques de Suede, ni prétendre gêner en rien les Etats de cette Couronne dans la liberté qu'ils ont de choisir le Prince qu'ils croient les plus propre à gouverner leur Nation, mais seulement dans la vûë que ce choix pût assurer le maintien de la bonne intelligence entre les deux Etats.

Le Duc Antoine-Ulrich de Brunswich & la Princesse son épouse continuent, comme à l'ordinaire, leur séjour à *Riga* dans le Château du *Dunamunde*, sans que l'on sache quand la difficulté qui regarde leur liberté, pourra être levée. Le Gouverneur de *Riga* va de tems en tems voir Leurs Alteſſes. Voilà tout ce qu'on fait de leur sort, & l'on n'apprend plus rien de ce qui concerne l'élection d'un Duc de Courlande, ni si l'ancien Duc a lieu d'espérer de se voir rétabli.

### S U E D E.

LA signature des Préliminaires de la Paix entre cette Couronne & la Russie, dont la nouvelle a été apportée à la Cour par un Exprès venu d'*Abo*, fut communiquée le 3. Juillet à tous les Ordres de la Diète. On n'attendoit que  
cette

cette époque pour fixer celle de l'Élection d'un Prince successeur au Trône, & on y procéda dès le même jour. Les débats furent très grands à cette occasion. Cependant peu à peu les suffrages se réunirent en faveur du Prince, dont l'élection devoit apporter la paix & la tranquillité dans le Royaume. Le Sérénissime Prince Adolphe-Frédéric, Duc de Holstein-Eutin, Evêque de Lubec, & Administrateur du Duché de Holstein-Gottorp, fut par conséquent élu & déclaré pour remplir le Trône de Suède après le décès du Roi Régnant. L'Ordre des Payfans ne s'est défilé qu'avec bien de la peine de l'élection pour laquelle il inclinoit si fort, & qui étoit celle du Prince Royal de Dannemarck; mais les restitutions considérables accordées par la Russie lui ont fait enfin changer de sentiment. Cette affaire avant d'avoir été conduite au période où elle est à présent, avoit montré une circonstance dont on eut sujet d'appréhender les suites, du moins elle donna de l'inquiétude à la Ville de *Stockholm*. Dix à douze mille Payfans armés de la *Delecarlie* s'étoient mis en marche vers cette Capitale avec quelques pièces de campagne, & avoient répandu dans les lieux de leur passage une déclaration par laquelle ils protestoient que leur démarche ne se faisoit dans aucun esprit de mutinerie, mais uniquement pour défendre la liberté avec les droits de la Nation, & empêcher qu'il n'y fût donné atteinte. Tout ce qu'il y avoit de bien en cela c'est qu'ils ont fait observer parmi eux un bon ordre, s'étant abstenus de toutes hostilités, & ayant déclaré qu'ils puniroient de mort tous ceux des leurs qui commettraient le moindre brigandage. Le Major-Général Wrangel fut envoyé à leur

rencontre, pour tâcher de les ramener par la douceur; mais ils lui ont répondu qu'ils persistoient dans leur résolution, & qu'étant persuadés que le Prince Royal de Dannemarck étoit le Prince qu'il convenoit de choisir pour succéder au Trône, ils insistoient qu'il fût appelé à la succession préférablement à tout autre compétiteur. Après une telle réponse il sembloit qu'il n'y eut d'autre voye à employer que celle de la rigueur; cependant le Roi en tenta une autre que son inclination à la douceur lui dicta. Sa Majesté permit à trois ou quatre mille d'entre eux de se rendre à *Stockholm*, & d'y demeurer jusqu'à la clôture de la Diette. Mais lorsqu'ils y furent entrés, & qu'ils apprirent qu'on ne s'édifioit point de l'Élection du Duc de Holstein, ils prirent quelques pièces de canon qu'on avoit placées à l'entrée du Fauxbourg septentrional, ils prirent aussi quelques chariots chargés de munitions de guerre. L'allarme se répandit aussi-tôt parmi les Habitans, dont une partie se sauva dans les autres quartiers de la Ville. Le Roi tenta de nouveau la voye de douceur, mais inutilement; celle de la force fut ensuite employée, mais après qu'un Détachement eut éteint le feu du canon & de la mousqueterie des Payfans dans la Ville: La confusion fut mise parmi ces Payfans après qu'on en eut tué une cinquantaine; une partie s'étant sauvée, pendant qu'on saisit le reste. Nous ferons le mois prochain un récit plus détaillé de cette affaire & des suites qu'elle a eues. On pourra remarquer en attendant jusqu'où vont certains esprits lorsqu'il leur est accordé des honneurs peu proportionnés à leur portée; car eut-on vû arriver un pareil événement si la Diette n'avoit pas admis, con-

tre toute coutume, des Députés de l'Ordre Paysan dans son Comité secret ? Aussi cet exemple paroît-il suffire pour exclure dorénavant & pour toujours les Paysans des délibérations secretes.

Le premier de Juillet le Comte de Lewenhaupt, qui a eu le commandement en chef de l'Armée pendant les deux campagnes de Finlande, fut amené devant la Commission des Etats, & reçut sa Sentence, par laquelle il est condamné à avoir la tête tranchée & ses biens confisqués. Sa famille & ses amis espèrent néanmoins qu'elle sera mitigée.

#### DANNEMARC.

Pendant que l'affaire de la succession au Trône de Suede étoit dans un état indécis, on remarqua qu'on avoit mis à la rade de *Copenhague* douze Vaisseaux de guerre & six Frégates, qui devoient y être joints par le reste de la Flotte, ce qui n'a pas eu lieu depuis. Cette Cour avoit aussi envoyé ordre en *Norwege* d'assembler neuf à dix mille hommes dans les valées de *Gulby* & de *Hennemarck*, & dans les Préfectures de *Herda* & de *Sellesiel* qui confinent avec la *Dalécarlie*, & avec les autres Provinces de la frontiere Occidentale du Royaume de Suede : Mais s'il y a eu quelque dessein de soutenir le parti de ces Dalécarliens & autres Paysans qui demandoient le Prince Royal pour succéder à la Couronne de Suede, il ne doit plus subsister à présent qu'on fait où en font les choses à cet égard : Et comme des négociations avec la Grande Bretagne étoient fort avancées lorsque cette succession fut fixée, & qu'on n'attendoit que cet événement pour conclure, on doit supposer qu'un Traité aura été signé récemment, s'il a dû avoir lieu.

#### ARTICLE

## ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

**B**aviere. Nous avons à finir le Tome de la Baviere, à en présenter ensuite un nouveau que les environs du *Meyn* ont produit, & qui tend également à sa fin.

Les Armées Françoisë & Bavaoïse poursuivies dans leur retraite par celle d'Autriche aux ordres du Sérénissime Prince Charles de Lorraine & par le Corps du Prince de Lobkowitz, n'ont pû s'arrêter nulle part que sous le canon d'*Ingolstatt*, où le Maréchal de Broglio a fait quelque séjour avec la sienne, & à *Rain* que le Maréchal de Seckendorff avoit choisi pour la même fin. Pendant cette halte *Kelheim* fut abandonné à l'aptoche d'un Détachement que le Prince de Lobkowitz avoit fait, pour y attaquer la Garnison Françoisë qui l'occupoit : Et la Garnison de *Friedberg* fut faite le 13. prisonniere de guerre au nombre de 1200. hommes, qui ont été conduits en Hongrie. Depuis la prise de ces Places les Généraux Autrichiens ont fait publier que les Habitans de l'Electorat qui se soumettront de bonne grace aux armes de la Reine de Hongrie, respecteront ses ordres, & se tiendront tranquilles, seront traités avec clémence, qu'on leur fournira les grains & les bestiaux dont ils auront besoin, & qu'au contraire ils seront traités comme rebelles & punis avec la dernière rigueur, s'ils font résistance ou inquiètent les Officiers & Soldats de Sa Maj. Ces Généraux se trouvoient en état de faire

observer leurs ordres ; car toute la Baviere étoit déjà pour lors autant qu'à leur pouvoir.

Un Corps de deux à trois mille Bava-rois qui formoit une espèce de Camp volant sur l'*Inn*, aux environs de *Wasserbourg & Rosenheim*, arriva le 16. près d'*Augsbourg*, ayant fait un long détour pour n'être pas coupé. Le Général Seckendorff marchant vers *Donawert*, & y étant arrivé avec le gros des mêmes Troupes, y fut joint quelques jours après par ce Corps. Le renfort François détaché de l'Armée du Maréchal de Noailles, & commandé par le Comte de Segur, étoit arrivé le 14. à *Donawert*, & se campa sur le *Schellenberg*.

Les Armées du Prince Charles de Lorraine & du Prince de Lobkowitz, dont nous nous exempterons de rapporter les différentes marches, étoient pour lors vis à-vis l'une de l'autre à peu de distance d'*Ingolstatt*, sur les deux rives du *Danube* : Ce qui a fait prendre le parti au Maréchal de Broglio de décamper de dessous le canon de cette Place, dans laquelle il n'a laissé que peu de monde, & de s'avancer à *Donawert*, où le Comte de Segur l'a joint, & d'abandonner ainsi toute la Baviere.

Cette marche du Maréchal de Broglio s'est faite sur quatre Divisions & une Réserve, formant la totalité de son Armée, si l'on en excepte ce qui est resté à *Ingolstatt*, un petit Détachement à *Straubingen*, la Garnison de *Braunau* & celle de la Ville d'*Egra* en Boheme qui est aux abois. Toute cette Armée, y compris le Corps de jonction du Comte de Segur, peut aller à quarante mille hommes ; de sorte qu'elle a été beaucoup diminuée par les fatigues, dont nombre en sont morts, par les prisonniers, & ce qui

a été tué & blessé dans les différentes rencontres que les avant & arriere-gardes ont eues avec les Hussars Autrichiens, & Troupes irrégulieres, qui se sont emparés de plusieurs magazins que cette Armée n'a pû faire marcher avec elle.

Le Maréchal de Seckendorff, que le mouvement inopiné du Maréchal de Broglio a porté à abandonner *Rain* & à se retirer au-delà du *Lech*, s'est rendu le 23. à *Augsbourg*, où il fut d'abord admis à l'Audience de l'Empereur son Maître. Le jour suivant il s'y est tenu un grand Conseil, auquel ce Général ayant assisté, partit ensuite pour rejoindre les Troupes qui étoient près de *Rain*, & le 27. il eut une entrevûe avec le Comte de Kevenhuller, Felt-Maréchal des Armées de la Reine de Hongrie. Cette entrevûe fut continuée par une conférence des plus longues ; les préliminaires de la Paix entre Sa Maj. Hongroise & l'Empereur, y furent arrêtés & signés ; & les hostilités entre les Troupes de ces deux Puissances cessèrent d'abord. L'Empereur étoit parti d'*Augsbourg* la veille de cette conférence, avec le Prince Royal son fils, pour retourner à *Francfort*, où il arriva le 28. à sept heures du matin, lendemain de l'action de *Dettingen*. Toute sa Cour & les Ministres étrangers y sont aussi revenus. Les articles préliminaires qui sont signés portent 1. Que l'Empereur demeurera neutre pendant la continuation de la guerre. 2. Que les Troupes de ce Prince s'engagent de ne point servir contre la Reine de Hongrie, ni contre ses Alliés. 3. En attendant la conclusion de la Paix, elles prendront des quartiers sur le territoire du Cercle de Souabe. 4. La Baviere reste jusqu'au même-tems au

I I.  
*Prélimi-  
naires de  
Paix entre  
l'Empereur  
& la Reine  
de Hongrie.*

pouvoir de la Reine. 5. *Brunau* & *Straubingen* seront remis aux Troupes de cette Princesse, après que celles de Baviere & de France, qui y sont en Garnison, auront eu la liberté d'en sortir. 6. On accorde pareillement la libre sortie à la Garnison Françoisse qui est dans *Ingolstatt*. Cette Place sera gardée par des Troupes Bava-roises, mais le pont & la partie séparée du Château, seront à la disposition des Troupes Hongroises toutes les fois que les circonstances le requerront. 7. On consignera aux Généraux des Troupes de la Reine toute l'Artillerie, les munitions & les Magazins appartenans aux François dans ces Places.

Ces articles ayant été envoyés à *Vienne*, où la Reine est retournée de son voyage de *Prague*, on en attend l'approbation, & la ratification : Et c'est ainsi que l'Empereur s'est rendu pacifiquement, & pour sa tranquillité, pendant qu'on s'entretuoit dans la plaine *Dettingen*, où nous allons passer. Mais nous reprendrons les choses de plus haut, c'est-à-dire, où nous les laissons le mois passé, en parlant des Armées du *Meyn*.

III.  
Armées  
sur le  
*Meyn*.

Celle des Alliés décampa le 16. & le 17. Juin de *Höchst*, *Singlingen* & *Dornigheim*, & remonta le long du *Meyn* en face de la Ville de *Francfort* pour aller occuper de nouveaux camps aux environs de *Hanau*, & s'emparer d'*Aschaffembourg*, passage important sur le *Meyn* pour la communication avec la Franconie, tant par eau que par terre. L'Armée Françoisse, dont le quartier général étoit à *Grand Gerau*, n'eut pas plutôt avis de ces mouvemens, qu'elle leva le piquet, & se mit aussi en marche, réglant ses mouvemens sur ceux qu'elle voyoit faire. Mais *Aschaffembourg*

*fenbourg* fut occupé par les Alliés. Le 19. le Roi d'Angleterre y arriva, & y établit son quartier; le Duc de Cumberland son fils l'avoit devancé de quelques jours.

Cette Armée des Alliés la plus belle & la plus brillante qu'on eut vûë depuis long tems; s'étoit campée sur deux lignes au côté droit du *Meyn*, depuis *Aschaffembourg* jusqu'au-delà du Village de *Klein Ostein*, où elle formoit un coude, lorsque le Roi de la Grande Bretagne s'y rendit; Sa Majesté en fit le 23. la revûë. Celle de France s'étoit campée dans une plaine à l'autre côté du *Meyn*, & présentoit un front d'une grande étendue. Devant elle, elle avoit la plaine, & derriere elle une grande Forêt. Ses flancs étoient appuyés à deux Villages, & elle avoit son quartier général à *Stockstatt*. Le 24. elle présenta le long du *Meyn* un nouveau front plus grand que le premier, & qui s'étendoit par différens quartiers jusques aux environs de *Seeligenstatt*, où elle jeta deux Ponts au-dessous du Camp des Autrichiens.

Telle étoit la position des deux Armées, lorsque le Roi de la Grande Bretagne & le Duc d'Ahrenberg résolurent de quitter le Camp que la leur occupoit, pour joindre vers *Hannau* le Corps de Troupes Hessoises & Hannoveriennes, qui est aux ordres du Prince George de Hesse-Cassel. Pour exécuter ce dessein l'Armée Alliée reçut ordre de se tenir prête à marcher. Elle commença à défilér sur deux colonnes, la nuit du 26. au 27. & à quatre heures du matin elle étoit en pleine marche. Le Maréchal de Noailles voyant ce mouvement, fit promptement marcher une partie de son Armée le long du *Meyn* vers *Seeligenstatt*, où l'Infanterie passa la

rivière

riviere sur des ponts , & la Cavalerie à deux gués. Le dessein de ce Général étoit vraisemblablement de couper les Troupes de Hesse & de Hanover , & ce dessein paroissoit des mieux conçu , mais il ne lui réussit point. Le Lord Straits qui l'avoit pénétré , n'en fit point semblant alors , ayant fait donner la veille au soir le signal ordinaire de la retraite à ses Troupes , comme si elles devoient passer la nuit dans un profond repos ; mais peu après les Anglois & les Hannoveriens eurent l'ordre de replier leurs tentes , & de se tenir prêts à la marche qu'ils ont faite. Telle a été la manœuvre qui a précédé l'action dont nous allons donner la relation succincte que voici.

L'Artillerie des François formoit leur arriere garde. Cette Artillerie se trouvant à portée , vers les neuf heures du matin , d'incommoder les Alliés , elle fit sur leurs colonnes qu'elle decouvroit en flanc , une décharge très-vive. Les batteries étoient rouantes , & leur feu continuel dura près de trois heures. Les Troupes d'Autriche les plus avancées qui s'étoient formées de bonne heure , ayant été jointes par la première ligne des Troupes Britanniques , auroient pu d'abord attaquer les François , mais le Roi de la Grande Bretagne , qui suivoit avec la seconde ligne , voulant être présent à l'action , le combat commença un peu plus tard , les Alliés ayant cependant opposé de leur côté quelques batteries pour faire taire celles de leurs ennemis , qui ne discontinuoient point de tirer en marchant.

Non-obstant ce feu terrible , l'Armée alliée n'interrompit point sa marche : Elle s'avança dans la meilleure contenance jusqu'à un petit Bois , derrière lequel celle de France étoit en bataille ,

taille, la droite appuyée au *Meyn*, & soutenuë par des batteries élevées à l'autre côté de la rivière, près du Village de *Mainfling*. Sa gauche s'étendoit vers les montagnes, & elle avoit un ruisseau avec le Village de *Dettingen* derrière elle. Cette partie de l'Armée française, forte d'environ trente mille hommes, étoit rangée sur deux lignes; le centre étoit occupé par les Troupes de la Maison du Roi, & le Maréchal de Noailles s'y trouvoit avec le Duc de Chartres & les autres Princes du Sang qui font la campagne.

L'Armée des Alliés étoit de même force à peu près que celle de France. Elle se forma dans le Bois, l'Infanterie au centre & la Cavalerie sur les aîles, dont la gauche avoit jusqu'à sept ou huit lignes de profondeur, parce que le terrain ne permettoit pas de s'étendre & de présenter un plus grand front. On plaça sur le bord du Bois, à la droite de l'Armée, une batterie des Troupes Hannoveriennes, qui prenant les Français en flanc, produisit un grand effet. Une autre batterie des Anglois fut mise sur l'aile gauche, & une troisième des Autrichiens dans le centre.

La disposition des deux Armées étoit telle, lorsque l'action commença dans les formes entre midi & une heure, que la Maison du Roi de France, dans un bel ordre, s'approcha jusqu'à vingt-cinq pas du centre des Alliés. Son feu eut du succès, soutenu par celui des batteries que le Maréchal de Noailles avoit fait dresser de l'autre côté du *Meyn*, & qui causoit aux Alliés beaucoup de dommage. Le feu de ceux-ci étoit également des mieux ordonné, & l'action étant engagée, l'attaque de la Cavalerie française

Françoise fut si furieuse, que quelques Régimens de Cavalerie Angloise céderent à l'impétuosité; ils reculerent sur les Autrichiens, & sans la fermeté de ceux-ci qui firent ferme, l'affaire commençoit à répondre au dessein du Maréchal. Mais ces Régimens se remirent & repousserent à leur tour l'ennemi. Un Corps de la même Cavalerie Françoise tomba sur ces entrefaites sur l'Infanterie Autrichienne & y fit une ouverture. Aussi tôt le Feld-Maréchal de Neipperg fit avancer le Prince de Wolfsembuttel à la tête de dix Bataillons qui composoient la seconde ligne Autrichienne. Cette ligne fit reculer l'ennemi qui étoit déjà entré dans les lignes; & les Bataillons d'Onelli & de Wolfsembuttel fermerent l'ouverture qu'il avoit faite. Peu à peu toute la seconde ligne des Troupes Autrichiennes fut rangée dans leur premiere ligne, pour occuper plus de terrain. Le canon des Hannovriens faisoit pendant ce tems-là tout ce qu'on pouvoit en espérer; & la Cavalerie Angloise ayant été attaquée pour la seconde fois, ne se retira plus, mais reçut au contraire la Gendarmerie & la Cavalerie Françoise de maniere que toute l'aile droite des François prit le parti de se retirer, jettant bas armes & cuirasses, dont le chemin étoit couvert jusqu'au *Meyn*, pour le passer plus commodément, soit sur les ponts, soit aux gués.

Ce furent les Gardes Françoises qui plierent les premieres, & en firent faire autant à route l'Infanterie de leur aile droite; celle-ci fut suivie des Gendarmes. Une telle retraite ne se faisant point sans confusion, il y eut beaucoup de noyés de la part de la Cavalerie Françoise, pour avoir manqué les gués, de même  
 que

que du côté des Gardes Françoises, qui voulurent passer la riviere à la nage; le rivage se trouva d'ailleurs couvert de corps morts. L'aile gauche des François, non-obstant cet événement, tint encore quelque tems, & jusqu'à ce qu'elle vit que toute l'Armée Alliée s'avançoit contre elle. Alors ne pouvant plus soutenir le feu de l'Artillerie Hannoverienne qui continuoît, elle se retira aussi, mais avec plus d'ordre que n'avoit fait l'aile droite, jusques sur la hauteur près de *Dettingen*, où elle fit mine de vouloir se rallier. La situation du terrain pouvoit y contribuer, ayant sa droite appuyée à ce Village, sa gauche à une Forêt, & une riviere large & profonde devant elle. Mais toute l'Armée des Alliés soutenüe de son Artillerie, continuant à s'avancer, cette aile se retira aussi de l'autre côté du *Meyn*, & rompit ses Ponts derriere elle. Elle fut poursuivie jusqu'au rivage, où les Alliés se rangerent en ordre de bataille, & demurerent toute la nuit sous les armes; les François firent la même chose; c'est-à dire, leur aile gauche, car leur droite s'étoit retirée jusqu'à son camp près d'*Aschaffembourg*, qu'elle avoit occupé depuis la marche des Alliés des environs de cette Ville.

Voilà les circonstances de la Bataille de *Dettingen* gagnée par les Alliés sur les François, qui y ont perdu environ quatre à cinq mille hommes tant tués, noyés, que blessés, outre les prisonniers dont le nombre est aussi très-grand. La perte de l'Armée Alliée passe aussi les deux mille hommes tués & blessés. Le Général Clayton, Anglois est du nombre des premiers, le Duc d'Ahrenberg a été blessé d'un coup de feu à la poitrine, le Duc de Cumberland fils du Roi d'Angleterre l'a été au gras de  
la

la jambe; & le Général Monroy, Hannoverien, a perdu une jambe.

La contenance & l'intrépidité qu'ont montrée les Alliés dans la journée dont on vient de faire le récit, sont louées infiniment par les François même, & un tel éloge doit l'emporter sur tout autre. En effet, malgré le feu de l'Artillerie Française, continué depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures après midi, chaque Corps a tellement observé ses ordres, & gardé son rang, qu'on n'y a pas apperçu de confusion. L'Infanterie Autrichienne a pris une paire de Timbales aux Chevaux-Legers & gagné sur les Mousquetaires & autres, six Etendarts. Les Anglois en ont perdu cinq lorsque commençant l'attaque, ils furent repoussés; mais à leur tour ils ont aussi remporté divers trophées & fait beaucoup de prisonniers; & la présence de leur Roi, avec les bonnes dispositions qu'il faisoit dans les endroits où le danger paroïssoit le plus pressant, & qui enfin s'étoit mis à pied & l'épée à la main à la tête de l'Infanterie Britannique, n'ont pas peu animé le courage de son Armée, & contribué à la victoire. Tous les Généraux d'une part; & le Duc d'Ahrenberg, le Felt-Maréchal de Neipperg, & les autres Gén. de l'Armée Autrichienne y ont fait de l'autre tout ce qui est d'une prudence consommée & du plus haut degré de valeur. La durée du combat est d'ailleurs une preuve que les François n'ont pas combattu avec moins de courage; aussi peut-on en dire, que le Duc de Chartres, le Comte de Clermont, le Prince de Dombes, le Comte d'Eu qui a été blessé légèrement au pied, & le Duc de Penthièvre, Princes du Sang, en ont donné de vraies marques, autant que de la  
bonne

bonne volonté, aussi-bien que les Officiers Généraux & les Officiers particuliers. Le Duc de la Rochefoucault a été tué au commencement de l'action; le Duc de Harcourt, le Comte de Bevrton, le Duc de Boufflers & autres ont été blessés.

On voit de ce combat des longues relations en François, en Allemand, & en Anglois, qui toutes, par rapport à l'essentiel, ne diffèrent pas de celle que nous venons de donner: Elles sont accompagnées d'une liste détaillée des morts, des blessés & des prisonniers de part & d'autre, & on y voit, entre-autres, que de la Maison du Roi de France, le nombre des Officiers & Soldats tués ou blessés, est de plus de mille hommes, non compris les prisonniers, dont le nombre est pareillement considérable. On compte dans le seul Régiment aux Gardes 52. Officiers tués ou blessés, 9. Sergens tués, & 23. de blessés.

Depuis la journée de *Dettingen* le Roi d'Angleterre s'est logé dans le Château de *Philipsruhe* à une demie lieuë de *Hanau*, & l'Armée des Alliés s'est rapprochée de *Francfort*; s'étendant entre cette Ville & celle de *Hanau*, où se trouvent la plûpart des blessés de distinction pour s'y faire panser. Le Maréchal de Noailles, qui après l'action s'est posté entre *Offenbach* & *Steinheim*, a fait transporter les siens au-delà du *Rhin*, & à la manœuvre qu'il fit quelques jours après, on conjectura qu'il avoit aussi intention de se retirer vers ce fleuve, d'autant plus que de *Gernsheim*, *Worms* & *Spire* on renvoyoit en *Alsace* la plus grande partie des munitions de guerre & provisions de bouche, que les François avoient en grande quantité dans ces trois Villes. En effet, la nuit du 12. au 13. Juillet le Maréchal de Noailles abandonna tous les postes

postes qu'il occupoit sur le *Meyn* pour se retirer vers le *Neckar* & le *Rhin*, son Armée dirigeant sa retraite la gauche par *Diebourg*, & la droite par *Diezembach*, *Sprelingen* & *Gerass*. Cette retraite du Maréchal s'est faite sur l'avis que le Prince Charles de Lorraine marchoit vers le *Neckar*. Les François ont brûlé en se retirant, la paille & les fourrages qu'ils avoient rassemblés pour la subsistance de leur Cavalerie.

VII.  
Négociation  
à Francfort.

Le Maréchal de Noailles s'étoit rendu à *Francfort* lorsqu'il campoit encore à *Offenbach*, pour y rendre ses devoirs à l'Empereur. Le Prince Guillaume de Hesse-Cassel y vint le même jour que ce Général, ce fut le 3. Juillet, & après avoir eu une audience de S. M. Imp. il partit pour *Hanau*, où il assista à une conférence avec le Roi de la Grande Bretagne & ses Ministres. Le Prince Guillaume revint le lendemain matin *Francfort*; & fut de nouveau à l'audience de l'Empereur. Un Envoyé de Sa Majesté Britannique le suivit de près, c'étoit Mylord Dercourt; qui vint suivi de quelques domestiques. Il alla droit au Palais, monta à l'antichambre, & dit qu'il étoit venu complimenter Leurs Majestés Impériales de la part du Roi son Maître. Il fut aussi-tôt conduit à l'audience de l'Empereur; il passa delà à celle de l'Impératrice, & après son départ l'Empereur envoya le Comte Piosafque à *Hanau* complimenter Sa Maj. Britannique. Depuis ces complimens de part & d'autre; il y a à *Francfort* une négociation d'importance & dont on espère d'apprendre bientôt le résultat. L'Empereur doit en obtenir des conditions de paix honorables, si l'on dit juste là-dessus; il aura même la garantie de plusieurs Puissances pour

pour lui assurer la possession des avantages qui seront stipulés en sa faveur ; & la Reine de Hongrie doit avoir donné son consentement pour entamer cette négociation, qui seroit bientôt conduite à sa fin, si, comme on le publie, l'Empereur vouloit absolument agir en cela sans égard pour la France, ni aux grosses dépenses que cette Couronne a faites pour lui. En attendant qu'il y ait quelque éclaircissement sur une telle matière, celle de la Médiation pour arriver à une paix, a encore été agitée à la Diette de l'Empire qui se tient à *Francfort*, & tous les Collèges donnerent le premier Juillet leur approbation au projet qu'on leur avoit présenté de deux Lettres à écrire, l'une au Roi de la Grande Bretagne & l'autre aux Etats-Généraux, pour les prier de se charger de cette médiation conjointement avec l'Empire. Ces Lettres écrites le 8. Juillet ont été remises à ces Puissances, & sont toutes deux de même contenu. Voici la traduction de celle qui a été envoyée aux Etats Généraux des Provinces-Unies.

HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS,

**L**A triste situation où les Provinces du S. Empire Romain se trouvent réduites par la guerre intestine qui les afflige, est trop connue de Vos Hautes Puissances pour leur en faire un long détail. Sa Maj. Imp. par un effet du loüable zèle dont elle est animée pour le bien public, a non-seulement fait connoître à l'Empire assemblé les dispositions où elle est pour la paix ; mais elle a aussi souhaité que ce même Empire, conjointement avec les Puissances qui seroient invitées & priées, contribuât par sa médiation & par ses bons offices, à procurer cet avantage.

VIII.  
Lettre des  
Etats de  
l'Empire  
aux Etats  
Généraux.

page. Les Electeurs, Princes & Etats du S. Empire Romain se sentent d'autant plus obligés de travailler à la paix, qu'ils savent combien le repos public est nécessaire pour la conservation de la chere Patrie & pour le bien de toute l'Europe. Ils ont examiné cette affaire à fonds dans leurs délibérations particulières. Ils en ont pesé & considéré mûrement toutes les circonstances, & dès le 17. Mai dernier il fut arrêté dans leur Diette, qu'ayant déjà pris toutes les mesures qui dépendoient d'eux, ou qu'on pouvoit en attendre pour le rétablissement de la paix en Allemagne, & pour la réconciliation des Puissances en guerre, ils continueroient dans ces mesures, & se chargeroient de la médiation, moyennant le concours de Sa Maj. Britannique & de V. H. P. & une assurance suffisante pour l'acceptation de cette médiation, par les deux Parties engagées dans la guerre. Les preuves éclatantes & multipliées du zèle de V. H. P. pour le bien public, inspirent aux Electeurs, Princes & Etats de l'Empire une juste & ferme confiance qu'elles auront pour agréer la communication qu'on leur fait sur une matiere si importante. Ils les prient de vouloir bien faire connoître leurs sentimens à cet égard, & de faire savoir si elles se chargent de cette médiation, conjointement avec l'Empire. Dans ce cas là, & dans la supposition que Sa Maj. Britannique prendra le parti de s'en charger pareillement, ils ne manqueront pas de faire de leur côté tout ce qui sera possible & convenable aux circonstances, pour faire réussir la Médiation avec l'aide & le secours de la divine Providence &c.

On s'attend que les Etats Généraux répondront incessamment à cette Lettre, & feront connoître la disposition où on les fait être, de contribuer au grand ouvrage qui en fait la teneur.

Le

Le Roi de Prusse l'a fait d'abord après la conclusion du Traité de Breslau, qui lui a assuré la Silesie, & il s'est encore depuis ce tems-là expliqué favorablement sur le même sujet.

Dans le tems que parut la Lettre qu'on vient de rapporter, on en vit deux autres répandues dans l'Empire, & écrites l'une aux Electeurs de Mayence & de Cologne pour le passage des Troupes Hollandoises, destinées à se rendre en Allemagne, & l'autre aux Cercles de Souabe & de Franconie, pour leur demander aussi le passage pour l'Armée de la Reine de Hongrie, commandée par le Prince Charles de Lorraine. Voici la traduction de la premiere.

**V**otre Dilection sait que les Etats Généraux des Provinces-Unies ont pris la louable résolution de remplir les engagements qu'ils ont avec Nous, & avec nôtre Maison Archiducal, & qu'en conséquence ils Nous ont accordé un secours auxiliaire de vingt mille hommes pour cette année. Selon toutes les apparences ce Corps ne tardera pas à se mettre en marche, pour venir joindre l'Armée partie dernièrement des Pays-Bas. Il se trouve ainsi dans le même cas où s'est trouvé cette Armée, & la réquisition que Nous avons faite à Vôtre Dilection, conformément aux Constitutions de l'Empire, pour qu'elle voulût bien lui accorder le passage, s'étend aussi à ce Corps. Afin de donner cependant de nouvelles preuves de nôtre attention envers l'Empire, Nous avons jugé à propos de vous faire une réquisition particulière à cet égard. Nous nous en réservons pour le reste aux motifs exposés dans nos précédentes Lettres &c.

La Lettre de la Reine de Hongrie adressée aux Cercles de Souabe & de Franconie, ne diffère en

rien de celle qui est écrite aux deux Electeurs ; excepté qu'il n'y est rien dit des Hollandois. Mais dans l'une comme dans l'autre il y a des passages qu'on ne doit pas se dispenser de rapporter ; en voici la teneur.

« Les loüables Cercles savent quel est le but  
 23 de la Résolution de l'Empire du 17. Janvier  
 23 1731. Les considérations importantes qui y  
 23 sont rapportées, ne regardent pas moins la  
 23 sûreté & la conservation d'un chacun en par-  
 23 ticulier, que celle de nôtre Maison Archidu-  
 23 cale ; cela est reconnu, & il n'est pas possible  
 23 d'ailleurs de contester le droit qui Nous est  
 23 acquis par cette Résolution, si la fidélité &  
 23 la bonne foi doivent avoir leur effet. Il est  
 23 donc clair que Nous aurions été autorisée à  
 23 insister sur une garantie dont on s'est si so-  
 23 lemnellement chargé. Cependant, considéré  
 23 les circonstances critiques de la conjoncture  
 23 présente, Nous avons bien voulu nous con-  
 23 tenter, aussi long-tems qu'elles subsisteroient,  
 23 de la neutralité qu'on a embrassée, pourvû  
 23 qu'elle fut fidèle & entiere, & en nous ré-  
 23 servant formellement tout le droit qui nous  
 23 est acquis. Aussi ne demandons-nous encore  
 23 aujourd'hui rien de contraire à cette neutra-  
 23 lité, & loin d'être à charge à des Etats de  
 23 l'Empire qui sont bien intentionnés, nous  
 23 avons résolu d'employer nos propres forces  
 23 à défendre nos droits de succession & la li-  
 23 berté publique, sans solliciter même jusqu'ici  
 23 la concurrence de l'Empire. Il est visible que  
 23 Dieu a disposé routes choses de maniere, que  
 23 les circonstances ne peuvent être plus favo-  
 23 rables pour nous procurer & à nôtre Maison,  
 23 non seulement une tranquillité solide & per-

» manente, comme nous sommes fondée à le  
» prétendre, mais aussi à tout l'Empire & à  
» l'Europe en général; il en est de même de  
» ces circonstances, d'ailleurs très-favorables,  
» pour réparer les breches faites aux Constitu-  
» tions fondamentales de l'Empire, & voilà le  
» but que nous nous sommes proposée avec  
» nos Alliés : But qui conduira à une paix  
» honorable : Car une paix plâtrée n'auroit  
» pour la Patrie que des suites beaucoup plus  
» fâcheuses que les malheurs qu'elle a déjà res-  
» sentis. On ne voit que trop comment on s'est  
» joiué de la foi des Traités, des Garanties &  
» des Sermens. La ruine de l'Empire est inévi-  
» table, & son système bouleversé, si l'on ne  
» prend à tems les précautions convenables  
» contre de nouveaux dangers & contre de nou-  
» velles attaques. »

Revenons aux Armées.

Celle des Alliés occupoit encore le 20. Juil-  
let les mêmes postes le long du *Meyn*, paroif-  
sant vouloir attendre l'Armée du Prince Char-  
les, pour agir ou marcher avec elle. Mais celle  
de France aux ordres du Maréchal de Noail-  
les s'étoit alors retirée vers le *Rhin* par *Rhein-  
Turcheim*. Quant au Maréchal de Broglio,  
qui, comme on l'a déjà dit, est sorti de la *Ba-  
viere* avec la sienne forte d'environ 30. à 31.  
mille hommes, il n'a fait nulle part beaucoup  
de séjour. Partagée en plusieurs divisions, elle  
a défilé le 12. Juillet dans les environs de *Man-  
heim*, & fait halte auprès de *Spire* & de *Worms* pour  
aller se rafraichir en *Alsace*, si elle en a le tems.

L'Artillerie de cette Armée consiste en 72.  
pièces de campagne, dont il y en a 40. de 4.  
livres de balle. Quelque grande qu'ait été la

diligence qu'a faite le Maréchal de Broglio, les Hussars Autrichiens ont en divers endroits atteint & entamé ses Troupes. Le Général Nadasty avec un gros de ces Hussars est entr'autres tombé sur une des divisions, lui a enlevé 120. chariots sur lesquels il y avoit des malades & des bagages. L'escorte étoit composée de 400. hommes qui ont été emmenés prisonniers. Le même Détachement de Hussars a enlevé près de *Wimpffen* une grande quantité de farines & d'autres provisions que les François y avoient fait transporter, outre 22. chariots chargés de poudres & de munitions de guerre. Ils ont aussi pris sur le *Neckar* plusieurs batteaux qui descendoient la rivière pour se rendre du côté de *Heidelberg*, & ruiné le pont de *Fastfeld*, afin d'empêcher les François de le passer.

Comme les Places de la *Baviere* où il y avoit encore Garnison Française, telle que *Braunau*, *Reichenhal*, &c. sont évacuées, & qu'enfin cet Electorat, à l'exception de *Straubingen* & *Ingolstatt*, est au pouvoir de la Reine de Hongrie, & doit y rester jusqu'à la conclusion de la paix entre cette Souveraine & l'Empereur, le Général Bernclau en a été nommé Gouverneur; & il y a un Administrateur qui s'est rendu à *Munich* avec des Commissaires pour la direction des Finances & le recouvrement des deniers publics. Il y a cinq mille hommes de Troupes Autrichiennes qui sont restés dans ce Pays, avec un nombre beaucoup plus considérable de Troupes irrégulieres. Le Sérénissime Prince Charles, qui, excepté ce nombre, en est sorti avec toute l'Armée de la Reine, avoit auparavant détaché dix mille hommes pour aller renforcer celle d'Italie, dont le commandement est  
donné

donné au Prince de Lobkowitz, sur la démission qu'en a demandé & obtenu le Comte de Traun, à cause de ses infirmités. Le Prince de Lobkowitz a par conséquent trouvé des ordres de la Reine au Camp du Prince Charles à *Rain*, où il s'étoit rendu, de partir d'abord.

Ce n'est que depuis le 8. Juillet que le Prince Charles s'est mis en marche de son Camp de *Rain*, où il a été obligé de rester plus long-tems qu'il n'avoit été résolu, à cause des pluyes & de diverses mesures qu'il convenoit de prendre pour que rien ne manquât à son Armée dans sa route vers le *Rhin*. Cette Armée forte d'environ 60. mille hommes, sans les Hussars & Troupes irrégulieres, est l'une des plus belles qui se soit encore présentée de la Maison d'Autriche dans l'Empire. Son Artillerie est également belle & nombreuse, & servie par deux mille Canonniers & Bombardiers, & tout y est en suffisance, munitions, pontons, instrumens propres à remuer la terre &c. Elle s'avance à grandes journées, pour aller porter le théâtre de la guerre hors de l'Empire, conjointement avec celle qui est aux ordres du Roi d'Angleterre & du Duc d'Ahrenberg sur le *Meyn*.

Pour ce qui est de la petite Armée Bavaoise commandée par le Comte de Seckendorff, elle est à *Wemding* dans le Cercle de *Souabe* à trois lieues de *Nordlingen*, n'ayant plus avec elle aucunes Troupes Palatines, qui ont été rappelées dans leur Pays. Avant que cette Armée ne passât à *Wemding* l'Empereur avoit fait écrire une Lettre aux Etats de la *Souabe* pour leur donner part qu'ayant embrassé le parti de la neutralité, sa résolution étoit de retirer ses Troupes de la

Baviere, & de leur donner des quartiers dans le Cercle.

Après ce récit succinct de ce que les diverses Armées ont présenté d'essentiel jusqu'au 17. Juillet, où nous nous arrêterons pour ce mois-ci, nous finirons l'article d'Allemagne, par ce qui suit.

X.  
Retour de la  
Reine & du  
Grand Duc  
à Vienne.

*Vienne.* Le voyage de la Reine à Prague, son entrée dans cette Capitale de la Bohême, l'hommage qu'elle a reçu, son couronnement, & ce qui s'y est passé jusqu'au 13. Juin, sont rapportés dans le journal du mois passé. Nous avons dans celui-ci à dire que Sa Maj. accompagnée du Grand Duc son Epoux & d'une nombreuse suite, en partit le 16. au bruit d'une triple décharge de toute l'Artillerie des remparts, pour *Lintz*, où elle arriva le 19. & y fut reçue à l'autre bord du *Danube*, par la principale Noblesse qui étoit allée à sa rencontre; qu'elle fut saluée en entrant par une décharge générale du canon & de la mousqueterie de la Garnison; qu'on a fait une seconde salve à son passage par les principales rues, & une troisième lorsqu'elle arriva au Château: Que le 25. la Reine a reçu avec beaucoup de solennité l'hommage des Etats de la Haute Autriche; qu'elle a confirmé à cette occasion les privilèges de la Province; qu'elle a accordé en même-tems le pardon à plusieurs personnes qui s'étoient laissées gagner pour favoriser, il y a trois ans, l'entrée des Troupes Bavauroises & Françoises dans le Pays: Que le 3. Juillet la Reine & le Grand Duc étant partis de *Lintz* pour revenir à *Vienne*, y arriverent le lendemain au soir, & que leur retour & la nouvelle de l'action de *Dettingen*, y avoient causé une joye  
incx

inexprimable aux habitans ; que le même soir il y eut des réjouissances publiques à cette occasion , & qui ont été beaucoup plus éclatantes le lendemain. L'Archiduchesse, le Nonce du Pape & tous les Ministres qui avoient suivi la Cour à *Prague*, sont aussi de retour. Le Prince de Lobkowitz est arrivé de *Lintz* à *Vienne* avec la Cour, & il est parti depuis pour aller prendre le commandement de l'Armée de la Reine en Italie, que le Comte de Traun a eu jusqu'à présent sous ses ordres.

Pendant le séjour de la Reine à *Prague*, elle a fait expédier dans toutes les formes l'acte par lequel la *Silésie* & le Comté de *Glatz* sont déclarés indépendans de la Couronne de Bohême ; & par cet acte, qui a été couché dans les registres du Royaume, la dernière clause qui manquoit à l'exécution du Traité de *Breslau*, se trouve remplie. Le Château de *Prague* appelé *Wischegradt*, n'étant fortifié que de quelques ouvrages peu réguliers, la Cour, pendant son séjour dans la même Ville, a donné ordre d'y faire de nouvelles fortifications qui seront plus régulières.

Depuis le retour de la Reine à *Vienne*, le Comte de Burghausen, Lieutenant-Colonel du Régiment de Bareith, y est arrivé avec vingt-six Drapeaux ou Étendarts que les Troupes de Sa Maj. ont pris dans les différentes actions qui se sont passées en Bavière depuis l'affaire du 9. Mai arrivée à *Erbloch* près de *Braunau*. Nous ajouterons ici, que la Reine étant encore à *Prague*, a fait savoir au Conseil de guerre, que l'heureux succès de ses armes étant dû en partie aux sages arrangemens du Comte de Kevenhuller, son intention étoit, que le plan de ce Général fût luivi avec autant d'exactitude par

raport

rapport à la subsistance des Troupes, qu'on le suivoit dans ce qui concerne les opérations militaires, & qu'ainsi elle ordonnoit que l'on continuât de faire venir de Hongrie le plus de vivres & de provisions qu'il seroit possible d'en tirer, pour les envoyer à l'Armée de *Baviere*, à mesure qu'elles arrivoient sur le *Danube*; ce qui a été exécuté jusqu'à la sortie de cette Armée de l'Electorat qui est présentement au long & au large au pouvoir de Sa Maj. Cette Armée pendant qu'elle se tenoit encore en *Baviere* a reçu aussi une augmentation de Troupes irrégulieres arrivées de divers Districts de la Hongrie, & qui ont défilé comme les précédentes de l'un & de l'autre côté de *Vienne*. Il y a sur-tout un Corps d'Esclavons commandé par le Lieutenant-Colonel *Trenck*, un Corps aux ordres du Colonel *Menzel*, un de Croates, & un de Hussars *Transylvains*. Le Comte *Kalnoki* est Colonel de ces derniers. D'ailleurs les recrues pour les Troupes réglées continuent à se lever avec beaucoup de succès dans tous les Pays héréditaires, & on a retiré de *Prague* le Régiment de *Luchesi* Cuirassiers, qu'on a fait partir pour le *Haut-Palatinat*. Les deux Compagnies de Grenadiers du Régiment de *Wurmbriandt*, qui étoient encore dans la même Ville, ont aussi pris cette route.

L'hommage qui n'étoit pas encore rendu le 16. Juin par les Etats de la Haute-Autriche, a trouvé néanmoins une Protestation, mais elle vient du Comte de *Montijo*, Ambassadeur d'Espagne à la Cour de *Francfort*, & tend à maintenir des droits que s'attribuë le Roi Catholique son Maître à la succession du feu Empereur *Charles VI.* Faisant usage dans nos Mémoires  
de

de toutes les pièces remarquables qui sont publiques, sur-tout lorsqu'elles partent des Cours ou de leurs Ministres, nous devons y insérer celle dont nous faisons mention, & que voici.

**L**E soussigné *Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire de Sa Majesté Catholique en Allemagne* a déjà exposé par l'Acte solennel & authentique de Protestation qu'il a fait, après y avoir été autorisé par le Roi son Maître, & par ordre exprès de Sa Maj. Cath. à *Lignitz en Silésie*, le 19. *Quin 1741.* & qu'il a eu soin de répandre par tout où il étoit nécessaire :

Que la modération du Roi son Maître, aussi no-  
toire que son ardent désir de maintenir & de coopé-  
rer à la tranquillité & au bien du respectable Corps  
Germanique, l'avoient porté à se contenter de met-  
tre à couvert ses droits à la succession ouverte par  
la mort de l'Empereur Charles VI. de glorieuse mé-  
moire (quelque évidens qu'ils fussent, & quoiqu'il  
eut été en droit d'en faire bien davantage) par la  
Protestation solennelle que Don Joseph Carpentero,  
Secrétaire d'Ambassade à la Cour de Vienne, y a  
faite le 17. Janvier de la même année, & qu'en  
attendant que ces droits fussent plus amplement  
démontrés à tout le monde, il a donné un Mémoire  
& un indice justificatif, non-seulement à tous les  
Ministres Electoraux, résidens à Francfort, mais  
aussi à l'Electeur de Mayence même, dans sa propre  
Cour, & dans la forme la plus solennelle, la Diette  
d'Electio*n* n'étant pas encore ouverte pour lors.

Ayant appris néanmoins que nonobstant cette dé-  
marche, la Sérénissime Grande Duchesse de Toscane,  
née Archiduchesse d'Autriche, fondée sur la Prag-  
maticque-Sanction (quoique cette Sanction n'eut  
été demandée aux Princes qui se chargerent de la  
garantir

garantir & ne fut admise par eux , que dans la supposition qu'elle ne seroit préjudiciable aux droits de personne ) continuoit cependant de s'attribuer la Souveraineté des Royaumes & Etats possédés par le feu Empereur son pere , & que même elle vouloit se faire couronner Reine de Hongrie ; ledit Ambassadeur protesta aussi contre cet Acte , réservant entièrement au Roi son Maître les droits dans lesquels Sa Maj. Catholique avoit succédé ; droits que les Etats de Hongrie , qui reçurent un grand nombre d'exemplaires de cette Protestation , n'ont pû ignorer , puisqu'en 1689. quand l'Empereur Leopold I. fit couronner son fils Joseph Roi de Hongrie , les mêmes Etats résolurent , s'obligerent & reconnurent le Roi Catholique & ses successeurs en qualité d'héritiers de la Couronne de Hongrie , au défaut de la ligne masculine de l'Empereur Leopold.

Les faits d'armes qui s'en sont ensuivis pour la juste défense & pour le recouvrement d'une partie de ce qui appartient si incontestablement au Roi son Maître , sont connus de tout le monde. La justice de sa cause n'a pas moins été prouvée par les imprimés publics qui ont été donnés & répandus par tout , tant en sa royale défense , qu'afin de refuter ce qui a été écrit par la Cour de Vienne , contre les droits de Sa Maj. Cath. & l'indice susmentionné.

Ce fut en conséquence du même ordre précis & spécial du Roi son Maître , que le soussigné Ambassadeur protesta pareillement dans la forme la plus authentique à Munich le 4. du mois de Mai dernier contre le Couronnement que la Sérénissime Grande Duchesse de Toscane intentoit ( quoique sans aucun droit ) en qualité de Reine de Bohême , & il a eu soin d'y marquer , que les droits incontestables de Sa Maj. Cath. audit Royaume ne pouvoient être inconnus aux Etats de Bohême.

Mais comme l'on publie, que malgré tout ce que dessus, ladite Sérénissime Grande Duchesse de Toscane, née Archiduchesse d'Autriche, suivant les mêmes idées, & profitant de la facilité que les accidens casuels de la guerre lui donnent, se prépare à recevoir l'hommage à Lintz, & à s'y faire proclamer Souveraine & propriétaire des Etats d'Autriche, & qu'elle persiste ainsi à se fonder toujours sur la Pragmatique-Sanction susmentionnée de l'Empereur Charles VI. son pere ( quoique ce Prince eut déclaré qu'elle ne devoit préjudicier au droit de personne ) supposition juste & digne sans laquelle elle n'auroit jamais été admise par l'Empire & les autres Puissances qui l'ont garantie, ni censée pouvoir subsister, vû l'injustice, préjudice & dommage des droits plus anciennement établis, & desquels les Etats d'Autriche sont sans doute bien instruits.

C'est pourquoi le soussigné Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire proteste de nouveau solennellement, au nom du Roi Catholique son Maître, par son ordre royal & positif ( & comme étant autorisé à cet effet ) contre l'Acte susmentionné, que l'on intente dans lesdits Etats de Sa Maj. Cath. se réservant en entier les droits dans lesquels elle a succédé, & qui doivent paroître évidens à tous ceux qui ne veulent pas s'écarter & fermer les yeux à la vérité même. Fait à Augsbourg le 16. Juin 1743.

Signé, LE COMTE DE MONTIJO. ( L. S. ) Par ordre de Son Excellence, Don Juan de Villegas.

Tel est la Protestation dont on voit des copies répandues dans toute l'Allemagne, & dans les nouvelles publiques.

Saxe. Dresde. Le Roi de Pologne Electeur de Saxe, ayant été invité par l'Impératrice de Russie & le Roi de la Grande Bretagne de prendre

dre part au Traité d'Alliance défensive conclu le 22. Decembre dernier, & dont nous avons donné les articles ci-dessus page 123. Sa Majesté s'est déterminée à y accéder, & a fait informer les deux Cours de *Petersbourg* & de *Londres* de ses dispositions à cet égard.

Le renouvellement du Cartel pour se rendre réciproquement les déserteurs entre cette Cour & celle de Vienne, est sur le point de se faire, s'il ne l'est pas déjà. Le Comte de Bunau, Ministre du Roi auprès de la Reine de Hongrie, est venu à Dresde prendre de nouvelles instructions là dessus, & il est parti le 3. Juillet pour retourner à Vienne.

La Cour de *Berlin* continuë à n'offrir aucun trait qui soit intéressant quant à la conjoncture présente, quoiqu'on en publie, mais sur lesquels il n'y a aucun fonds à faire. Le Roi de Prusse fort tranquille dans ses Etats, s'applique avec ses Ministres aux affaires du dedans & du dehors. Les revûes de ses Troupes reparties dans les diverses Provinces, sont aussi ce qui occupe présentement ce Prince, qui est allé faire un tour en Silesie pour le même sujet.

## ARTICLE VI.

*Contenant les Mariage & les Morts des Personnes illustres, depuis le mois dernier.*

**M***ariage.* Celui du Comte de Desalleurs, Ministre de France à la Cour du Roi de Pologne Electeur de Saxe, annoncé le mois passé, comme arrêté avec la Princesse Lubomirski, fille aînée du Prince Lubomirski, Grand Porte Epée de la Couronne de Pologne, fut célébré le 18.

Juin

Jun avec magnificence à *Zodlitz*, Terre appartenant à ce Prince.

*Morts.* Louïse-Françoïse de Bourbon, fille légitimée du Roi de France Louïs XIV. veuve de Louïs de Bourbon, troisiéme du nom, Prince de Condé & Prince du Sang, Duc de Bourbonnois, de Château-Roux, de Montmotency-Anguien & de Saure-Belle-Garde, Pair & Grand-Maître de France, Gouverneur des Provinces de Bourgogne & de Bressé, & Chevalier des Ordres du Roi, mourut le 16. Juin à Paris, âgée de 70. ans & 15. jours, étant née le 1. Juin 1673. La feuë Duchesse de Bourbon a eu de ce mariage, Louïs-Henri de Bourbon, Duc de Bourbon, mort il y a trois ans; Charles de Bourbon, Comte de Charolois, Gouverneur de Touraine; Louïs de Bourbon, Comte de Clermont, Abbé de Saint Germain des Prés; Marie-Anne-Gabrielle-Eleonore de Bourbon, Abbesse de St. Antoine; Louïse-Elisabeth de Bourbon, mariée à feu Louïs-Armand de Bourbon Prince de Conti; Louïse-Anne de Bourbon, dite Mademoiselle de Charolois; Marie-Anne de Bourbon, dite Mademoiselle de Clermont; Henriette-Louïse-Marie-Françoïse-Gabrielle de Bourbon, dite Mademoiselle de Vermandois, Abbesse de Beaumont-Lez-Tours, & Elisabeth-Alexandrine de Bourbon, dite Mademoiselle de Sens.

On a trouvé à cette Princesse sept cens mille livres en argent comptant & 1600. Actions, qui produisent 240. mille livres de rentes, outre une grande quantité de meubles & de bijoux. Elle jouïssoit de 40. mille livres de rentes foncieres sur l'Hôtel de Ville. Par son Testament, elle a laissé 200. Actions à la Princesse de Conti sa fille, & elle a suivi la Cou-

tume de Paris dans la disposition qu'elle a faite du reste de son bien. Elle a aussi fait des legs à toutes ses Dames, à ses Officiers & à ses Domestiques.

Le Comte Jean-Henri de Hochberg, Comte de l'Empire, Conseiller Privé du feu Empereur Charles VI. &c. est mort sur ses Terres en Silesie.

Le 13. Messire Gill s, Marquis de Trecesson, Lieutenant Général des Armées du Roi Très-Chrétien, mourut le 13. à Paris âgé de 80. ans.

La mort enleva le lendemain dans la même Ville Messire Gabriel Etienne Louis Texier, Marquis d'Hautefeuille, Lieutenant Général des mêmes Armées.

Le Général Natzmer, qui avoit été nommé depuis peu Commandant de Hambourg, à la place vacante par la démission volontaire du Général Steinflicht, y mourut le 26. d'une attaque d'apoplexie.

Le Général Freudenfeld, au service de la Couronne de Suede, a péri sur mer, en passant à *Carlson*, où il se rendoit pour former une entreprise contre les Russiens, qui n'étoient point encore en paix alors, comme ils le sont présentement avec les Suedois.

Dame Marie-Marguerite Rouxel de Medavy de Grancey, veuve de messire Joseph Fouilleuse, Marquis de Flavacourt, est morte à Paris.

Mademoiselle de Monaco, fille du Duc de Valentinois, est aussi morte dans la même Ville à l'âge de 16. ans.

Le Comte d'Abingdon, Lord Montagu Venerables Bertie, & Baron Norris de Rycote, mou-

eut le 27. à la Terre de Chesseron dans le Comté d'Oxford.

Ce jour 27. Juin est mémorable pour la Bataille de *Dettingen*, dans laquelle ont été tués la quantité d'Officiers de la Maison du Roi de France que nous avons désignée en son lieu, de même que le Duc de la Rochechoart, le Général Clayton Anglois, le Général Monroy Hannovrien, qu'on dit mort de sa blessure; & voici la liste du nombre des morts & des blessés que les Troupes Autrichiennes ont eues à la même journée.

Du Régiment d'Ahrenberg 1. Capitaine, 2. autres Officiers; & 67. tant Subalternes que Soldats, morts: 2. Capitaines, 4. autres Officiers & 126. tant Subalternes que Soldats blessés, outre 21. perdus.

Du Régiment de Los Rios 26. tant Subalternes que Fusiliers tués; un Capitaine, 12. Subalternes & simples Soldats blessés, & 23. perdus.

Du Régiment de Heister, 2. Officiers & 23. tant Subalternes que simples Soldats tués, un Capitaine, 2. autres Officiers, & 49. Subalternes ou Soldats blessés, outre 46. perdus.

Du Régiment de Ligne, un Capitaine, 33. Subalternes & Soldats morts, un Capitaine, 40. Subalternes & Soldats blessés, & 61. perdus.

Du Régiment de Prié 30. Subalternes & Soldats morts; un Officier, 24. Subalternes & Soldats blessés, & 9. perdus.

Du Régiment de Salm, un Capitaine & 50. tant Subalternes que Soldats tués; 4. Officiers & 82. Subalternes & Soldats blessés, & 25. perdus.

Du Régiment de Geyfruck , qui étoit le Régiment d'Onelli, le Lieutenant-Colonel, 12. Subalternes ou Soldats morts, & un de perdu.

Du Régiment de Wolffemburtei, 14. Subalternes & Soldats morts, 2. Officiers & 17. Subalternes ou Soldats blessés, & deux perdus.

Du nouveau Régiment, 19. Subalternes & Soldats morts, 7. Subalternes & Soldats blessés, & 53. de perdus.

Du Régiment de Dragons de Stirum, 19. Subalternes & Dragons tués, outre 34. chevaux; un Officier, 17. Subalternes & Dragons blessés; & 5. perdus.

Du Régiment de Dragons de Ligne; 12. Subalternes & Dragons tués, outre 13. chevaux; 4. Subalternes & Dragons blessés & 7. perdus.

Du Corps d'Artillerie, deux Canoniers tués, outre trois chevaux.

Ce sont les Troupes Hannovriennes qui de l'Armée alliée ont eu le plus de morts & blessés dans l'action de *Dettingen*, mais nous n'en avons pas eu la liste, non plus que celle de la perte des Anglois.

Le Baron d'Adlerfeldt, Sénateur du Sénat de Suede, que le Roi de Suede avoit envoyé le 2. Juillet aux Dalecarliens, pour les exhorter à se contenir dans le devoir, mourut le 8. d'une blessure qu'il reçut dans l'escarmouche que les Troupes Suedoises eurent avec ces Payfans; ce qui a été d'autant plus malheureux pour ce Sénateur, qu'il avoit autrefois servi sous le Roi Charles XII. & s'étoit trouvé à beaucoup d'actions, sans jamais avoir reçu la moindre blessure.